



MINE DE DOTHO

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION MINIERE

PIECE G ETUDE D'IMPACT SOCIO - ECONOMIQUE

2019
Complément recevabilité



GEO.IMPACT

10bis rue Faidherbe - 98800 NOUMEA

Téléphone/Télécopie : 28 45 40 - Courriel : geo.impact@mls.nc

Version		Rédacteur	Vérificateur	Date
V01	Document intermédiaire	Geo.Impact	SLN	05/12/2017
V02	Document intermédiaire	Geo.Impact	SLN	30/05/2018
V03	Document final	Geo.Impact	SLN	03/08/2018
V04	Complément recevabilité	Geo.Impact	SLN	10/05/2019
V05	Complément recevabilité (Modification PSA)	Geo.Impact	SLN	20/12/2019

SOMMAIRE

PREAMBULE	5
1. Contexte de l'étude.....	6
2. Objectifs de l'étude.....	6
3. Méthodologie appliquée	7
3.1. Présentation des intervenants	7
3.2. Collecte des données existantes.....	7
3.3. Entretien avec les acteurs concernés	7
3.4. Analyse des données.....	7
3.5. Evaluation des impacts	8
PARTIE I : DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL	9
1. Description du projet de développement minier envisagé et de ses variantes	10
1.1. Localisation du projet	10
1.2. L'exploitation par tâcheronnage	10
1.3. Projection d'exploitation	10
2. Périmètre d'étude	11
3. Histoire de l'activité minière à THIO	13
3.1. La commune de Thio et la SLN : un destin lié depuis 1875	13
3.2. L'histoire de DOTHIO ou l'émancipation des populations locales	16
4. Identification des individus, des groupes et des espaces touchés	20
4.1. Répartition géographique de la population de la commune de thio	20
4.2. Un exode rural.....	23
4.3. Thio reste à l'écart du développement de l'emploi depuis 1996.....	24
4.4. Des ménages bien équipés.....	26
4.5. Education	28
4.6. Santé.....	28
5. Recensement des activités socio-économiques	29
5.1. Un tissu économique local peu développé	29
5.2. Les créations d'entreprises fortement dépendantes à la conjoncture	29
5.3. Une économie dépendante de la SLN	30
5.4. Une agriculture quasi exclusivement vivrière	30
5.5. Activité de la pêche	32
5.6. Recensement des différents usages des sols.....	34
5.7. Recensement des activités liées au tourisme	36
5.8. Recensement des pratiques traditionnelles, cultuelles et culturelles.....	36
5.9. Description de l'occupation du sol dans la zone d'influence du site minier de Dothio	37

5.10. Recensement des zones d'intérêt archéologique	41
6. Identification des problématiques socio-économiques rencontrées par les individus et groupes vivant à Thio	43
6.1. Problème d'un noyau dur de délinquance.....	43
6.2. Problématique liée au manque de diversification dans l'offre de travail <-> exode vers Nouméa ?.....	44
6.3. L'agriculture est fortement impactée par les nombreux « blocages fonciers »	44
PARTIE II : IDENTIFICATION ET EVALUATION DES IMPACTS POTENTIELS SPECIFIQUES AU PROJET.....	45
1. Les effets directs, indirects et induits sur l'économie et l'emploi	46
1.1. Direct par la SLN	46
1.2. Indirect, l'emploi de la sous-traitance	46
1.3. Les effets induits sur le bassin d'emploi proche	47
2. Les enjeux environnementaux liés à l'activité minière	49
2.1. Les inondations : une préoccupation majeure pour la population de Thio	49
2.2. Une prise de conscience environnementale.....	51
3. Evolution du rôle social de la SLN.....	51
4. Les implications de la SLN dans la vie communale	52
5. Les bénéfices sociétaux : SOMIKAT.....	53
5.1. L'expérience de la SOMIKAT : un exemple réussi d'implication des communautés locales.....	53
5.2. Une entreprise dont le client est satisfait.....	53
PARTIE III : PROPOSITION DES MESURES DE GESTION DES IMPACTS	54
1. Approche du développement durable dans un projet.....	55
2. Proposition de mesures	55
2.1. Péréniser la SOMIKAT	55
2.2. Valoriser l'expérience SOMIKAT à destination des jeunes dans le domaine minier.....	56
2.3. Continuer et renforcer l'implication des populations locales dans les travaux et la gestion de la protection environnementale	57
2.4. Diversifier l'économie de la commune de Thio pour l'après Nickel.....	58
2.5. Renforcer les rôles de la commune, de la SLN et des coutumiers pour un développement durable de Thio	59
3. Proposition d'indicateurs de suivi.....	60
4. Mise en œuvre d'un plan d'action	60
4.1. Objectif	60
4.2. Suivi du plan d'action	60
4.3. Présentation du plan d'action pour 2019-2024.....	60
ANNEXES	62

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du centre minier SLN de Dothio	12
Figure 2 : Chronologie de l'activité de la SLN à Thio de 1875 à 2009	15
Figure 3 : Copie du protocole d'accord de 1996 SLN-District coutumier de Thio (source : Le Meur).....	17
Figure 4 : Répartition de la population de Thio	22
Figure 5 : Répartition de la superficie agricole sur la commune de Thio (source : DAVAR-ISEE, 2002).....	32
Figure 6 : Répartition spatiale du service de la pêche généré par les écosystèmes coralliens (source : IFRECOR, 2007)	33
Figure 7 : Occupation des sols dans la zone d'influence du centre de Dothio	39
Figure 8 : Situation domaniale dans la zone d'influence du centre de Dothio	40
Figure 9 : Les zones d'intérêt archéologique au niveau du site de Dothio	42
Figure 10 : Les zones inondables sur la commune de Thio	50

Liste des tableaux

Tableau 1 : Chronologie de la réouverture du centre de Dothio de 1996 à 2008	19
Tableau 2 : Evolution de la population de Thio de 1956 à 2014 (source : ISEE)	23
Tableau 3 : Situation d'activité à Thio et en Province Sud en 1996 et 2009 et du taux de chômage entre 2009 et 2014 (source : ISEE)	25
Tableau 4 : Comparaison de l'évolution de la création d'entreprise à Thio, en Province Sud et en Nouvelle-Calédonie de 1995 à 2010 (source :ISEE).....	30
Tableau 5 : Superficie des différentes zones de Thio (source : ADUA,2001).....	35
Tableau 6 : Analyse des dépenses par secteur d'activité ISEE de 2007 à 2010 par la SLN hors roulage	47
Tableau 7 : Plan d'action de la SLN sur la commune de Thio pour 2019-2024.....	61

PREAMBULE

1. Contexte de l'étude

Le présent document constitue la pièce **G - une étude des impacts économiques et sociaux du projet de développement minier sur son environnement** de la demande d'autorisation d'exploiter le gisement du site minier de Dothio sur les concessions de Revanche ABC réduite, Boindibou réduite, Seyrane, Colombe réduite, Pauline réduite, OLM réduite, SMMO 6 et SMMO 7, conformément à l'article R 142-10-6 du code minier (Arrêté n°2009-2205/GNC du 28 avril 2009 instituant la partie réglementaire du code minier de la Nouvelle Calédonie).

2. Objectifs de l'étude

Aujourd'hui, La SLN vise une régularisation administrative du centre minier de Dothio.

La SLN souhaite disposer d'études répondant en tout point à la circulaire d'application fixant le contenu des demandes d'autorisations de travaux et des déclarations périodiques de la DIMENC (R 142-10-11) en tenant compte de la dimension du projet et donc des enjeux correspondants.

L'étude d'impact socio-économique du projet doit évaluer par une analyse quantitative et qualitative préalable, **les retombées économiques et sociales du projet de développement minier.**

En fonction de l'étendue du projet, l'étude peut être menée sur plusieurs niveaux géographiques :

- les communautés vivant à proximité immédiate de la zone d'impact du projet,
- les communautés susceptibles d'avoir un intérêt légitime dans le projet, de par leur parenté ou autres relations socioculturelles, dans l'intérêt du bien-être des communautés situées dans la zone d'impact du projet,

Le document d'étude d'impact comprend trois chapitres :

- 1) - la description de l'état initial ;**
- 2) - l'identification et l'évaluation des impacts potentiels spécifiques au projet ;**
- 3) - les mesures de gestion de ces impacts.**

3. Méthodologie appliquée

3.1. Présentation des intervenants

La présente étude s'appuie en grande partie sur l'étude réalisée par A2EP en 2014 dans le cadre de la 1^{ère} DAEM du site minier de Dothio. Afin de répondre au plus juste aux attentes et exigences, A2EP s'était associé avec le cabinet CEDEN, Conseil en développement d'entreprise, spécialisée en développement économique local et montage de projet d'entreprises en milieu rural insulaire.

Créé en 2006, CEDEN s'est affirmé dans le paysage calédonien comme une référence en matière de développement local.

L'équipe de projet était composée des intervenants suivants :

- ❖ Nicolas RAFECAS (A2EP), Chargé d'affaire en Environnement,
- ❖ Grégoire BAUDONNEL (CEDEN), Ingénieur Conseil en développement local,
- ❖ Théo PANEL (CEDEN), stagiaire en licence économique à l'UNC,

Cette étude a été complétée et mise à jour par le bureau d'étude Geo.Impact en 2018. Les mises à jour et compléments concernent notamment :

- La présentation du projet minier,
- Et L'actualisation des chiffres relatifs à la population et aux activités socio-économiques.

3.2. Collecte des données existantes

La collecte s'est basée sur les documents existants de la SLN sur le site de Dothio et des données de l'ISÉE.

Une synthèse bibliographique concernant l'historique de l'activité minière de la SLN dans la commune de Thio a également été réalisée sur la base des travaux de Pierre-Yves Le Meur, anthropologue à l'IRD.

3.3. Entretien avec les acteurs concernés

Une quinzaine de personnes a été interrogée sur la base d'un guide d'entretien, principalement des sous-traitants mais également des personnes ressources sur Thio.

La liste des personnes contactées ainsi que l'objet de l'échange sont présentés en annexe.

Annexe 1: Liste des personnes contactées

Il n'a pas eu de relations directes avec les tribus avoisinantes (chef coutumier). Cependant, des personnes travaillant pour la SLN et issues de ces tribus ont été rencontrées (ex : SOMIKAT, société sous-traitante de la SLN).

3.4. Analyse des données

Les données ont été analysées sur la base des critères suivants par ordre d'importance :

- 1) fiabilité de la source de l'information,
- 2) pertinence de l'information dans le contexte de l'étude,

3) valeur de l'information, notamment par le croisement de plusieurs sources.

3.5. Evaluation des impacts

3.5.1. Notion d'impact social

Les impacts sociaux peuvent être définis comme les conséquences pour la population d'une action qui modifie leur mode de vie, de travail, leur bien-être, leurs relations, leur organisation et leur rôle en tant qu'individus et membres de la société.

3.5.2. Notion d'impact économique

L'impact direct

Cette étape valorise la création de richesse et d'emploi directement par la SLN. Ici nous mesurerons sur la zone localement impactée, essentiellement l'emploi.

Impact indirect

L'effet indirect mesure la création de richesse et d'emplois résultant des dépenses de la SLN pour sa propre création de richesse (salaires, achats de » fournitures et services, sous-traitance, impôts). Ici nous nous intéresserons essentiellement à la part qui concerne la zone impactée.

Impact induit

L'impact induit représente l'effet d'entraînement dont bénéficie le territoire résultant, par vagues successives, des deux premiers impacts. Les salaires des emplois, directs et indirects, ainsi que les consommations des entreprises créent du chiffre d'affaires pour d'autres entreprises, dans la zone impactée. Ceux-ci (emplois et consommations des entreprises) créent encore emplois et consommations etc. (Effets induits niveau 2, 3..n). Nous nous limiterons ici au calcul de premier niveau. Nous verrons en effet que l'effet induit s'affaiblit très rapidement, en proportion de l'évasion des dépenses de la zone.

3.5.3. Critères d'évaluation

L'évaluation d'impacts socio-économiques requiert une approche quantitative et qualitative.

Dans le cadre de cette étude, les critères quantitatifs permettant d'identifier un impact significatif sont les suivants :

- ⇒ Nombre de personnes concernées par l'impact
- ⇒ Durée de l'impact
- ⇒ Intensité de l'impact (bénéfices et coûts pour les populations)
- ⇒ Impact réversible ou pouvant être atténué / irréversible

Sur le plan qualitatif, les impacts ont été affinés et hiérarchisés sur la base des entretiens avec les acteurs concernés.

PARTIE I : DESCRIPTION DE L'ETAT INITIAL

1. Description du projet de développement minier envisagé et de ses variantes

1.1. Localisation du projet

Le centre minier de Dothio est situé sur la commune de Thio au nord. Il est constitué des titres miniers suivants, appartenant à la SLN :

Nom	N°	Surface (ha)	Dates		Domaine
			d'institution	d'échéance	
Revanche ABC RED	114	5.12	29/08/1890	21/12/2048	DOTHIO
Boindibou RED	115	21.63	29/08/1890	21/12/2048	DOTHIO
Seyrane	2351	11.1	30/05/2017	28/07/2066	DOTHIO
SMMO 7	2111	434.40	26/11/1936	25/11/2011*	DOTHIO
SMMO 6	2351	306.15	14/10/1941	14/10/2016*	DOTHIO
OLM Red	111	90	29/08/1890	31/12/2048	DOTHIO
Pauline Red	116	150.99	25/06/1881	31/12/2048	DOTHIO
Colombe Red	170	49.45	29/08/90	31/12/2048	DOTHIO

Pour accéder à la mine de Dothio, il faut emprunter la route provinciale n°4 depuis Boulouparis puis traverser le village de Thio et suivre la route provinciale n°10 en direction de Canala.

1.2. L'exploitation par tâcheronnage

Depuis 2007, la SLN sous-traite l'exploitation de la mine de Dothio **en tâcheronnage à la société SOMIKAT**. L'extraction du minerai a débuté réellement en 2009.

Le contrat d'exploitation liant la SLN avec la SOMIKAT est en cours de signature et sera renouvelé jusqu'en 2024.

Les rouleurs transportent sur 22 km le minerai de Dothio jusqu'aux installations de bord de mer où il est stocké pour être chargé sur les minéraliers, direction Doniambo.

1.3. Projection d'exploitation

(1) Un gisement à durée de vie courte

La teneur en nickel des saprolites de Thio, autrefois très riches, et lui conférant une certaine pérennité, est aujourd'hui à un niveau bien plus bas, et son avenir passe par le traitement de gisements plus pauvres et donc de plus de matériaux stériles.

Quantités :

Minerai/Secteur	Revanche-Boindibou	Pauline
Réserves saprolitiques Haute teneur > 2.2% Ni	76 780 tonnes humides de minerais trié saprolitiques supérieur 2,2 % Ni A destination de l'usine de Doniambo	591 750 tonnes humides de minerais trié saprolitiques supérieur 2,2 % Ni A destination de l'usine de Doniambo

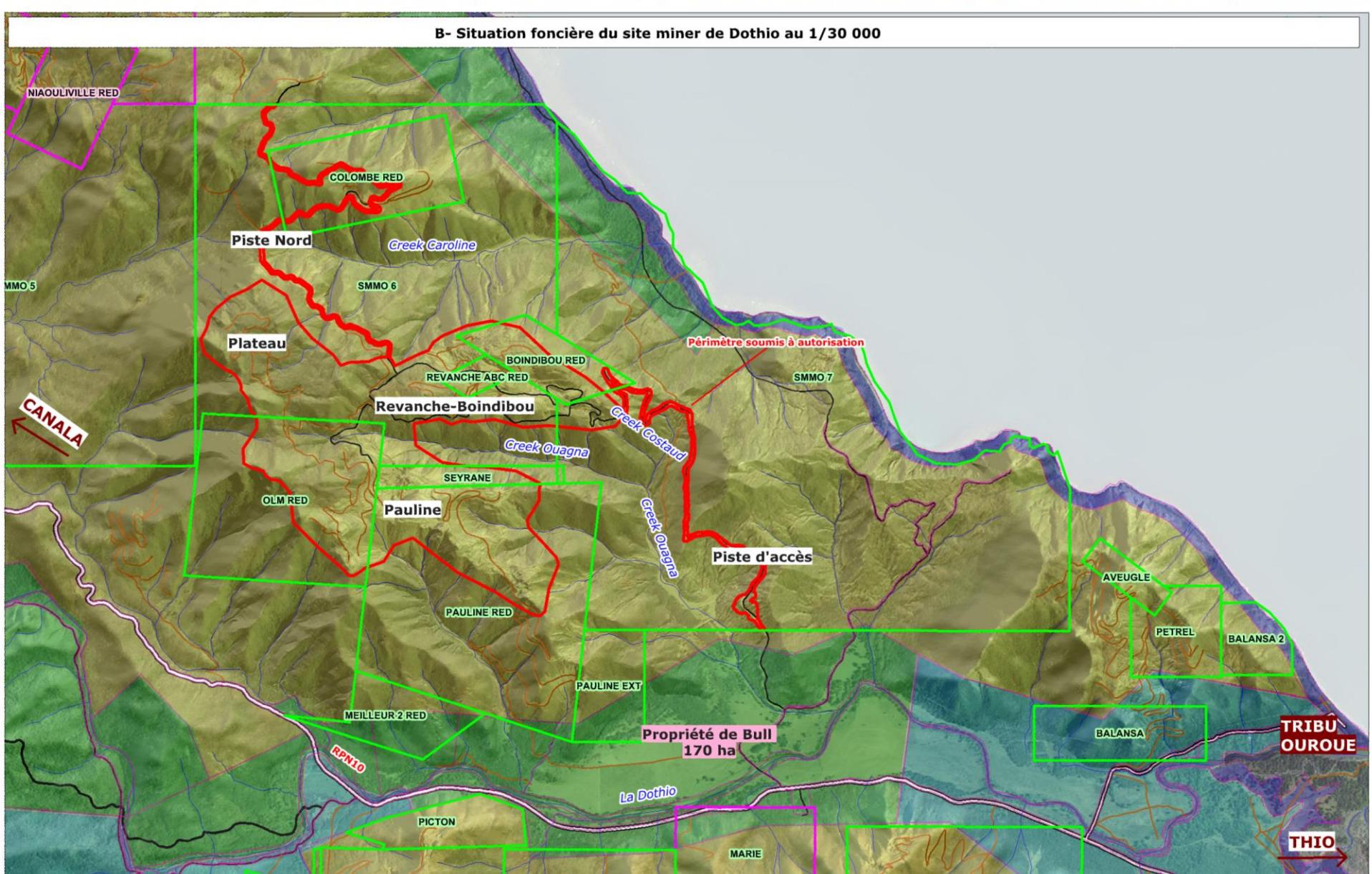
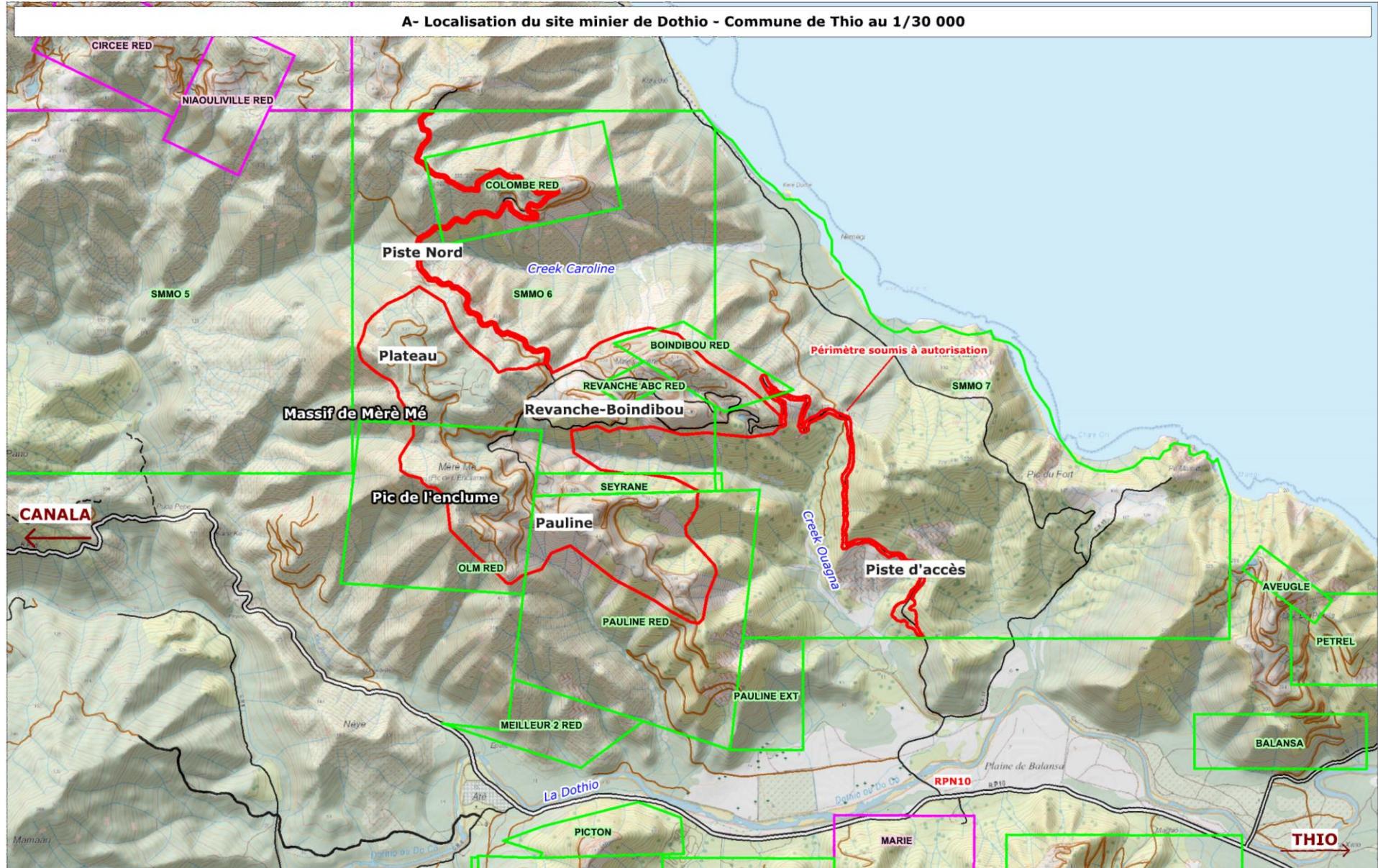
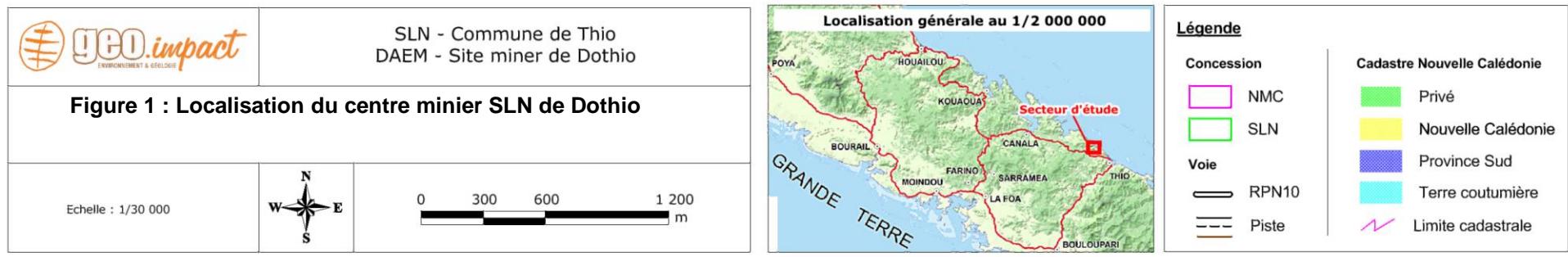
Réserves saprolitiques	614 580 tonnes humides de minerais trié saprolitiques compris entre 2.2 et 1.6 % Ni Pour exportation	702 800 tonnes humides de minerais trié saprolitiques compris entre 2.2 et 1.6 % Ni Pour exportation
Moyenne teneur > 1.6% Ni		
Rythme d'exploitation à l'année à partir de 2020	Rythme d'exploitation moyen de 30 000 tonnes de manipulé par an.	Rythme d'exploitation moyen de 100 000 tonnes de manipulé par an.

Pour rappel, depuis la reprise de l'exploitation, début 2009, 329 947 Th de minerais saprolitique ont été exploités. Entre 2014 et 2018, le manipulé total est de 621 747 tonnes, pour une production de 244 706 tonnes humide de minerais saprolitiques.

2. Périmètre d'étude

Compte tenu de la situation géographique de la mine de Dothio, le périmètre d'étude s'est concentré sur la commune de Thio.

Figure 1 : Localisation du centre minier SLN de Dothio



3. Histoire de l'activité minière à THIO

3.1. La commune de Thio et la SLN : un destin lié depuis 1875

(2) Thio est le plus ancien site mis en exploitation en Nouvelle-Calédonie.

En 1868 s'installe une mission mariste à l'embouchure de la Thio. C'est en 1875 que débutent les premières prospections minières. La mine façonnera la commune pendant plus d'un siècle et jusqu'à aujourd'hui.

C'est aussi à Thio que naît, en 1880, la Société Le Nickel avec la banque Rothschild. Celle-ci la considère comme son cœur historique.

Dès 1885, Thio, liée désormais au destin de la Société Le Nickel (SLN) devient le centre minier le plus important de la Nouvelle Calédonie. Un bureau d'état civil, une gendarmerie, la poste et la télégraphie, plusieurs hôtels et comptoirs commerciaux s'y établissent.

Deux fonderies y ont été exploitées à Ouroué (1889-1891) puis à Thio Mission (1912-1930) et le siège de la SLN y a même été installé de 1921 à 1923.

À cette époque, Thio dispose d'un port pour les grands voiliers ainsi que des trains de transport de minerais ou de passagers.

Les pionniers y « cueillent » un minéral d'une teneur de plus de 10 %, un chiffre qui a depuis considérablement baissé.

Après l'exploitation classique des minéraux verts affleurant, les mineurs ont conquis des gisements plus complexes : Dothio, Bornets, Plateau, Ningua, Camp des Sapins...

Au plus fort de l'activité d'avant-guerre, plus de 5 000 personnes travaillent au Nickel sur Thio. Il sera fait appel à un fort courant de main d'œuvre étrangère : vanuatais, indonésiens, vietnamiens, japonais, chinois. **Ce courant fera de Thio une société multiethnique très diversifiée qui vivra dans un climat de tolérance pendant de nombreuses décennies.**

En 1931, la société des Hauts Fourneaux de Nouméa fusionne alors avec la société Le Nickel et l'usine de Thio est abandonnée au profit de celle de Doniambo. Depuis, Thio envoie une grande partie de son minéral à l'usine de Doniambo à Nouméa.

C'est à ce moment-là que Thio perd le leadership de l'industrie du nickel au profit de Nouméa. Son développement en sera durablement affecté : depuis cette date, la population travaillant au nickel ne cessera de diminuer.

Après la deuxième guerre mondiale, la mécanisation prendra un essor très rapide et très important : premiers bulldozers, premiers camions de mines (GMC de l'armée américaine). Cet essor va se traduire par l'augmentation exponentielle des volumes traités et la fin de la main

d'œuvre manuelle. **La conséquence sera un premier effondrement de la population de Thio avec le départ d'une grande partie de la main d'œuvre importée.**

Dans les années 60, l'adaptation, par les ingénieurs et techniciens de la SLN, de la technique du sondage carotté à la reconnaissance des gisements de nickel a permis la découverte de gisements importants dont certains sous de fortes épaisseurs de latérites. **Des engins d'extraction plus performants et l'invention du « tritout¹ » ont relancé l'exploitation à nouveau économiquement viable, permettant la poursuite ou la reprise de gisements anciens.**

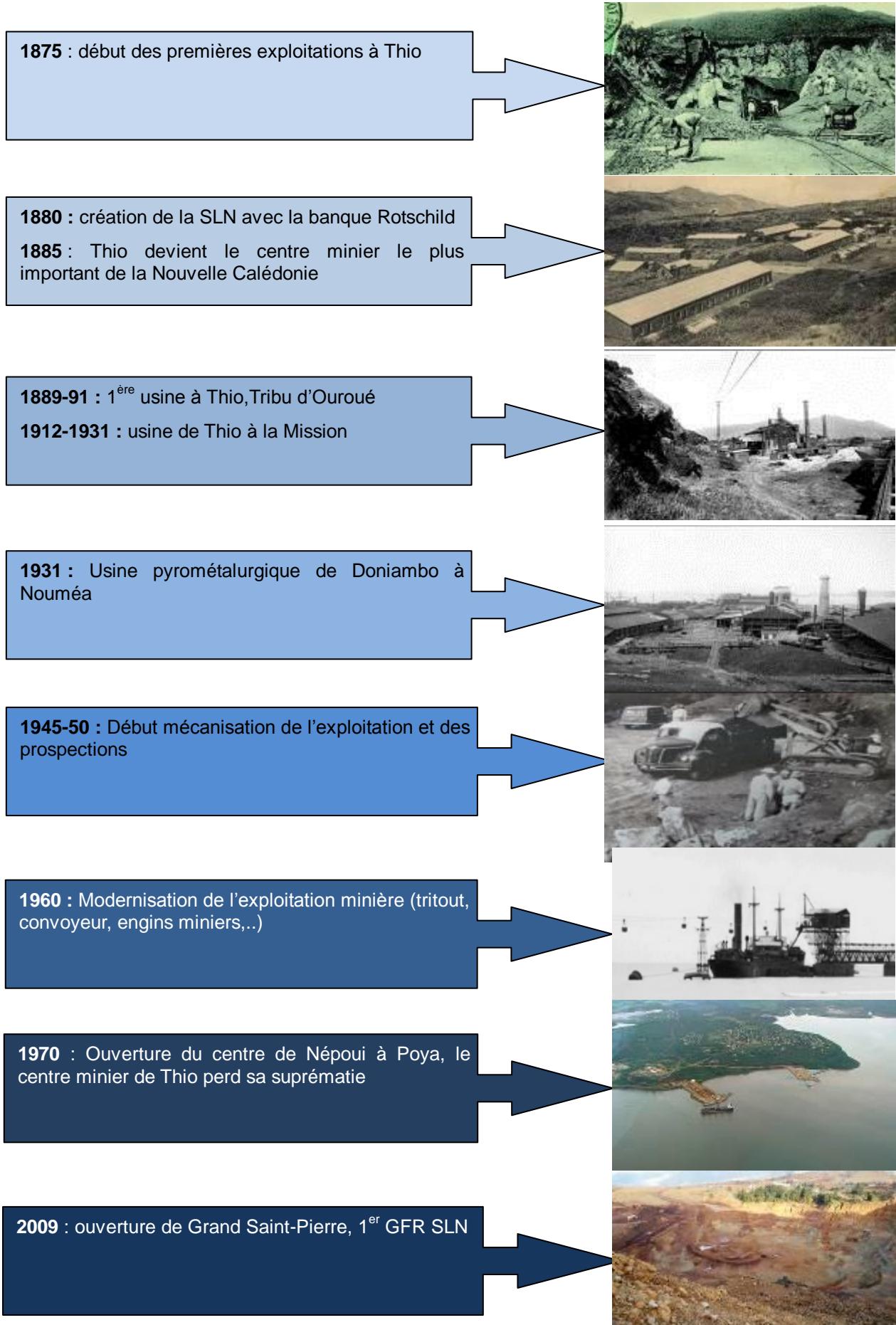
Cependant, avec la mise en exploitation des mines de la Société Le Nickel dans la région de Poya en 1970, le centre minier de Thio perd sa suprématie.

Si, par deux fois l'activité a été réduite en raison de la chute des prix sur le marché mondial, la richesse naturelle des gisements, la constante persévérance des équipes géologiques de la SLN et les progrès technologiques permettent à Thio de produire encore, 135 ans plus tard.

Des origines à 2007, c'est 40 millions de tonnes de minerais qui ont été extraits des mines de Thio (Plateau, Dothio, Bornets, Ningua, Kongouhaou et Camp des Sapins), soit environ 900 000 tonnes de nickel.

En 2009, afin de conserver cette capacité de production, la SLN continue à investir en exploitant désormais les **gisements à fort recouvrement**. Grand Saint-Pierre est pour Thio le premier GFR d'une série de trois avec Santa-Maria et Clémence. Ces trois GFR détiennent à eux seuls les deux tiers des réserves résiduelles connues du Plateau ; Grand Saint-Pierre en cumulant à lui seul près de 40%. Concernant ces GFR, il faut souligner que, plus que le ratio d'exploitation, c'est-à-dire la quantité de minerai extraite du gisement par rapport à la tonne manipulée pour cette extraction, proche de 9 et donc équivalent à ceux déjà affrontés sur Thio et d'autres centres, c'est le recouvrement latéritique qui est considérable : **28 millions de tonnes de latérites à extraire de ces trois sites.**

¹ Le tritout est une machine qui sépare le stérile ou tout venant du minerai à forte teneur en nickel.



Crédits photos : SLN

Figure 2 : Chronologie de l'activité de la SLN à Thio de 1875 à 2009

3.2. L'histoire de DOTHIO ou l'émancipation des populations locales²

3.2.1. Aux origines

Le site minier de DOTHIO actuel est la reprise de gisements anciens. Sa remise en exploitation est la résultante d'une volonté conjointe des autorités coutumières et de la SLN de s'investir dans l'activité minière.

En 1899-1900, au début de la mine, la population kanake est exclue de ce processus au profit de l'importation d'une main-d'œuvre étrangère. En 1946, à la fin de l'indigénat, le phénomène est inversé avec, plus tard, l'entrée des populations kanakes dans l'économie minière.

En 1969-1972, le boom minier dépasse l'événement local et a beaucoup d'effets notamment sur l'emploi.

En 1984-85, "les Evénements", une situation de quasi guerre civile, ont énormément d'effets sur la composition de la population, sur l'émergence de nouvelles négociations, sur le foncier et sur la relation des populations avec l'opérateur minier. La population de Thio connaît une régression importante avec le départ d'une partie de sa population, notamment parmi les ethnies non kanaks.

3.2.2. Le conflit de 1996 : la genèse du projet

En 1996, il y a un blocage de 13 jours des mines de la SLN par les deux districts coutumiers de Thio. Leurs revendications concernaient les embauches, la création d'entreprise sous-traitante sur Thio, la mise en œuvre d'une équipe anti-pollution sur mine, le financement des dégâts causés sur l'environnement,...

Le cahier de revendications

Voici le cahier de revendications établi par les districts coutumiers de Thio et Barendi et signé des deux présidents de conseil, MM. Philippe Nekare et Charles Moindou. Ce cahier a été adressé à la SLN, au haut-commissariat, aux groupes politiques du Congrès et à la Province Sud.

1^{er}) Embauches :

- a) - Mutation des dockers sur mine.
- Embauches temporaires

2^{me}) Concessions minières à céder aux autorités coutumières par la SLN

3^{me}) Sous-traitance : Komatsu, Nice, P.C.I., Caltrac

- Création d'une antenne de chaque entreprise à Thio.

4^{me}) Dossier de la bale de la Mission.

5^{me}) Le foncier de la vallée de la Kaua et de Saint Paul, Camboui, N'Goye à céder aux 3 chefferies.

- Indemnisation du foncier cultivable.

Exemple Saint Philipo I.

6^{me}) Mise en place d'une équipe anti-pollution sur mine :

- Décharge - rivière

- Wellington
- Tomuru
- Perle de Koua etc...

7^{me}) Financement des dégâts causés à l'environnement :

- Analyse et remise en condition des terres polluées
- Apport en engrains et irrigation sous contrôle d'un technicien
- Dragage de la rivière de la Thio et la Dothio.

8^{me}) Infrastructures

- Pont de Jeanne-Marie
- Transversale Nakety/Thio/Nakety.

Aussi, un accord important est conclu entre la SLN, les autorités coutumières et la mairie. Il y est question d'emploi local, de rétrocession foncière, (la SLN possédait un patrimoine foncier conséquent), de la relation entre l'opérateur minier et les sous-traitants (rouleurs, etc.). Par ailleurs, cet accord symbolise le démarrage d'une gestion de la mine par les Kanaks. Il permet de sortir de la logique de compensation très localisée qui avait cours jusque-là.

² D'après travaux de Pierre-Yves LEMEUR

SLN - Courrier « ARRIVÉE » 6/8/96 ext 310			30 AOUT 1996
	Circuit	Copie	
DM			
DEM	X		
TEX	X	X	
AGDM	X		
GS	X		
MINISTERE		X	
CIR:	Dn		

PROTOCOLE D'ACCORD

Copie en cours

ENTRE

CONSEIL DES DEUX DISTRICTS DE THIO, d'une part

ET LA SOCIETE LE NICKEL, d'autre part

- Considérant les revendications exprimées par le conseil des deux districts de THIO en date du 25 juillet 1996 ;
 - Considérant les éléments de réponse apportés par la SLN ;
 - Désireux de ne pas pénaliser davantage l'activité économique et le climat social de la commune ;
 - Soucieux d'assurer à la population de cette commune un projet de développement à long terme par une maîtrise des ressources naturelles

IRD
Institut de recherche pour le développement

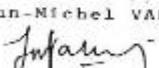
- 9 -

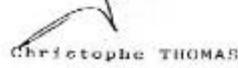
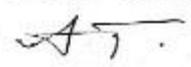
9) MEDIATION :

Toute difficulté sur l'interprétation, l'application et la mise en œuvre du présent protocole d'accord sera soumise à la médiation d'une commission quadripartite composée de l'Etat, de la commune, des deux districts coutumiers et de la SLN.

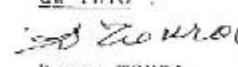
Fait A LA FOA, le 6 AOUT 1996

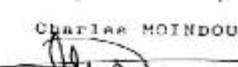
Pour la SLN :

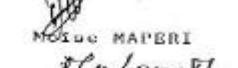
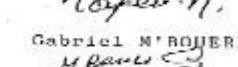
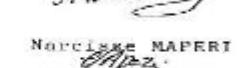
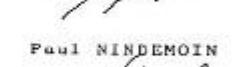
Jean-Michel VALOIS

Bernard CATTEAU

Christophe THOMAS



Pour les deux districts de THIO :

Damas TOURA

Philippe NEKARE

Charles MOINDOU

Jean THOMO

Moïse MAPERI

Gabriel N'ROUERI

Narcisse MAPERT

Paul NINDEMOIN


Pour la commune de THIO

Louis MAPERI


Pour l'Etat :

Jean-Michel ARLIE


Figure 3 : Copie du protocole d'accord de 1996 SLN-District coutumier de Thio (source : Le Meur)

3.2.3. Naissance du tâcheron SOMIKAT : une longue gestation de 1996 à 2007

Un projet sans cesse menacé

Création de la société en 1999, 9 GDPL des tribus de Thio entrent au capital.

La recherche des gisements par la SLN, faite en concertation avec les partenaires de l'accord s'étendra de 1997 à 2001.

Les difficultés d'accès aux différentes zones de sondages poseront notamment quelques soucis.

En 2001, une accélération des campagnes de sondages permettra d'identifier un gisement suffisant sur Dothio.

En 2004, après une dernière campagne de sondage, la décision est prise d'exploiter les gisements de Boindibou réduite et de Revanche ABC réduite.

En 2006, la commission minière communale du 23 novembre 2006 donne un avis favorable à l'exploitation des gisements de Dothio sous trois conditions :

- renégociation des prix avec les contracteurs (rouleurs), la charge étant limitée à 14,5 t (au lieu de 31.5 pour les autres sites) ;
- autorisation de passage accordée par l'éleveur, Famille Bull ;
- déplacement de la sortie de la propriété Bull située dans un virage ;

En 2007, la SOMIKAT acquière ses premiers engins. En mai 2007, après plusieurs mois de négociation avec la famille BULL, la SLN signe une convention de passage. Le 11 juin 2007, les premiers engins de la SOMIKAT traversent la propriété des BULL. Les premiers travaux de remise en état de la piste d'accès commencent dès cette année avec le confortement d'une partie baptisée « passage en falaise », les travaux ont été réalisés par l'entreprise FONDACAL avec la technique de micro pieux en béton (c'est une première en Nouvelle Calédonie), la piste a ensuite été élargie dans cette zone par abattage à l'explosif. A l'aplomb de cette zone 60 mètres plus bas, pour protéger le passage, un mur pare blocs en pneus réformés de camion a été construit (c'est aussi une première en Nouvelle Calédonie).

A fin 2008 (décembre), les premiers coups de pelle sont donnés dans le gisement. L'exploitation ne prendra son rythme de croisière qu'en début 2009 avec l'arrivée d'un crible (c'est une première sur un site tâcheronné SLN).

A fin 2010, 57 740 tonnes de minerais ont été extraites du centre de Dothio par la SOMIKAT depuis le début de l'exploitation.

Date	Événement
1996	Blocage de 13 jours = Protocole d'accord entre la SLN, la commune de Thio, l'Etat (1) et les districts coutumiers de Thio
1999	Création de la société SOMIKAT (19 GDPL des tribus de Thio entrent au capital)
2001	Identification d'un gisement suffisant sur Dothio.
23/11/2006	Avis favorable de la commission minière communale
2007	MAI : Signature d'une convention de passage pour la traversée de la propriété des Bull. JUIN : Les premiers engins SOMIKAT traversent la propriété des BULL
mi 2007 à fin 2008	Travaux sur la piste d'accès et création des premières plateformes permettant d'accueillir les dépendances (carreau de la mine)
2009	Démarrage de l'exploitation par la SOMIKAT

Tableau 1 : Chronologie de la réouverture du centre de Dothio de 1996 à 2008

4. Identification des individus, des groupes et des espaces touchés

4.1. Répartition géographique de la population de la commune de Thio

(3) La commune de Thio est répartie en deux secteurs de manière équilibrée : village de Thio et tribus (District de Borendy et district de Thio).

4.1.1. Village de Thio

Les épisodes successifs de l'histoire de Thio ont engendré la formation de trois quartiers nettement différenciés, éloignés les uns des autres : Thio-mission, en bord de mer, Thio-village, près de la rivière mais à proximité du littoral, et « Les Pétroglyphes » situé en amont dans la vallée.

Les quartiers de Thio-mission et des Pétroglyphes sont des créations de la Société Le Nickel.

Thio-village en revanche s'est développé de manière autonome, au gré de l'activité minière et métallurgique.

En 2009, la population hors tribu est de 1 214 dont le quartier de Pétroglyphes est le plus peuplé avec 412 habitants composé à 75 % de personnel SLN et leurs familles.

La commune de Thio compte 2 643 habitants (toute population confondue) en 2014 (pour une densité de 2,6 habitants au km² (Source : ISEE 2014)).

Annexe 2 : Chiffres clé Thio ISEE 2014

4.1.2. Contexte coutumier

4.1.3. Aire coutumière Xârâcùù

La commune de Thio appartient à l'aire coutumière Xârâcùù (communes de Bouloparis, Canala, Kouaoua, La Foa, Sarraméa et Thio) et se découpe en deux districts coutumiers : Borendy et Thio. Le Xârâcùù est en fait la principale langue parlée dans cette aire coutumière.

Le district de Borendy comprend cinq tribus côtières : Grand Borendy, Petit Borendy, Port Bouquet, Saint Jean-Baptiste et Saint Joseph. Le grand chef de ce district est Philippe Nékaré.

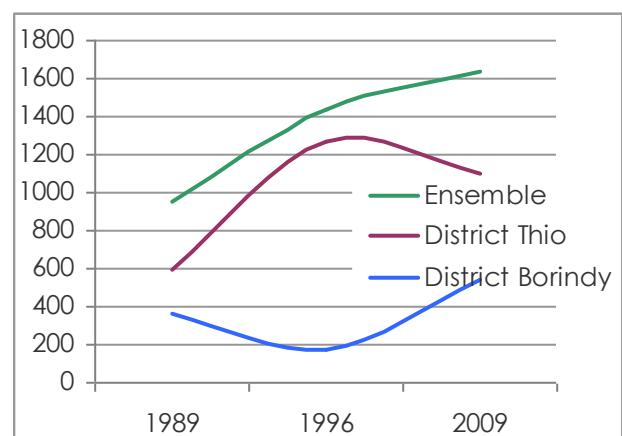
Le district de Thio comprend 8 tribus localisées le long des rivières Thio et Dothio : Kouaré, Ouindo, Ouroué, Saint-Michel, Saint-Paul, Saint-Philippo I et II, Saint-Pierre. Le grand chef de ce district est Jules Toura.

Annexe 3 : Fiche Thio ISEE 1996

4.1.4. Evolution inégale de la population tribale

Après une forte croissance de 1989 à 1996, la population tribale est restée stable jusqu'en 2009 à 1 415 habitants. L'évolution des deux districts est cependant contrastée.

Les deux districts confondus, de 1989 à 1996 la population tribale a augmenté de près de 49%. Cette forte croissance est surtout due à



l'incorporation du quartier de Thio mission dans la tribu de Saint Philippo II.

En 20 ans (1989-2009), le district de Borendy compte 20% d'habitants en moins (302 en 2009), après le creux de 1996 (164 hab.).

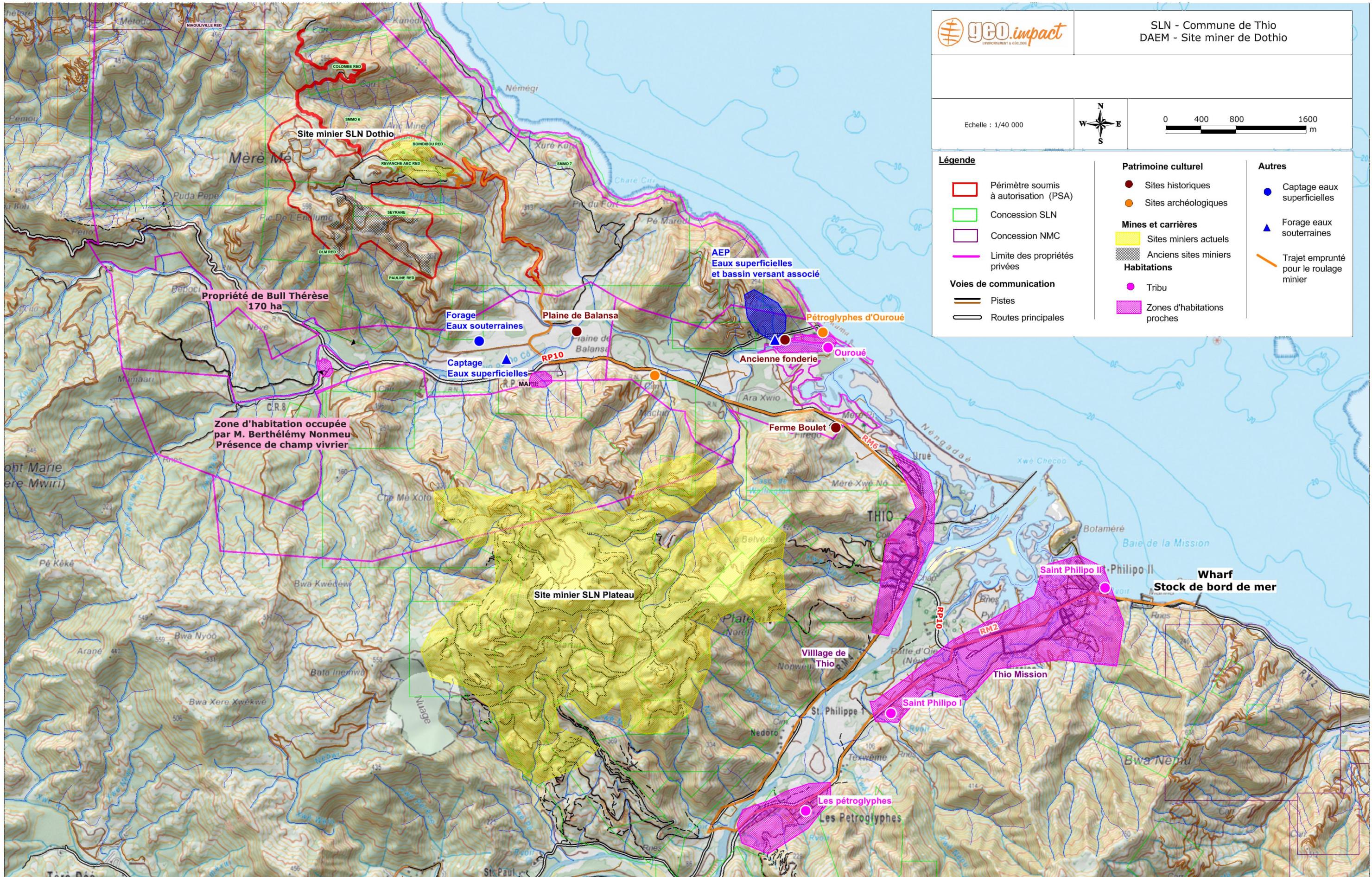
Au niveau du district de Thio, la population a largement augmenté entre 1989 et 2009 (+86%) cependant en diminution depuis 1996 (-13%).

4.1.5. Description de la tribu de Ouroué

La fiche réalisée en 1996 par l'ISEE mentionne que la tribu est alimentée en eau potable et en électricité.

Concernant sa population, elle a augmenté significativement en 20 ans de 90 en 1989 à 147 habitants en 2009 (cf. Annexe 4).

Annexe 4 : Fiche tribu Ouroué ISEE 1996



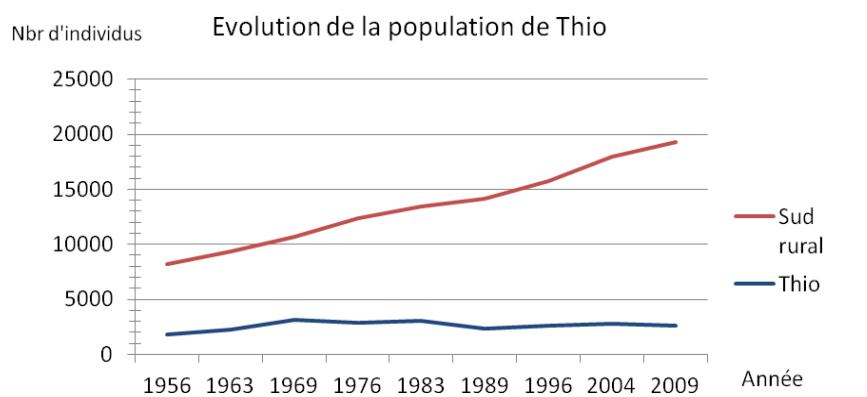
4.2. Un exode rural

(4) Un exode des jeunes de Thio

4.2.1. Une population qui diminue

Thio reste en marge du développement de la population en Nouvelle Calédonie.

Alors que la population de la Nouvelle-Calédonie est multipliée par 2,6 et celle de la Province Sud par 4,5 entre 1956 et 2009, celle de Thio augmente de seulement +4,8% sur la même période. Le taux de croissance moyen annuel de la population à Thio est de 0,7% sur la période tandis que celui de la Province Sud hors Grand Nouméa est de 1,6%.



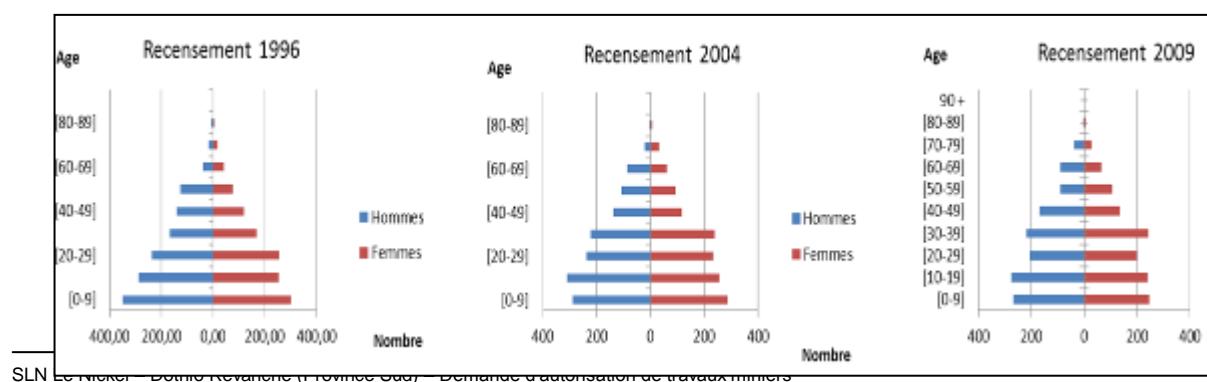
Evolution de la population								
	1969	1976	1983	1989	1996	2004	2009	2014
Population	3 176	2 894	3 019	2 368	2 614	2 743	2 629	2 643
Variation annuelle moyenne en %	-1,3	0,6	-4,0	1,4	0,6	-0,9	0,1	

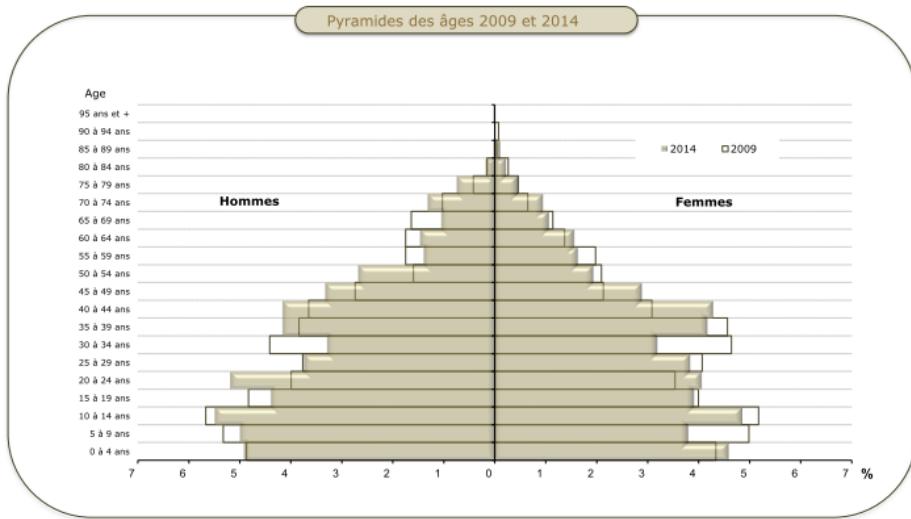
Tableau 2 : Evolution de la population de Thio de 1956 à 2014 (source : ISEE)

Récemment, entre 2009 et 2014, la population de Thio a augmenté de 2 629 à 2 643 soit une variation annuelle moyenne de 0,1%. La densité est aujourd'hui de 2,6 hab/km².

4.2.2. Moins de jeunes

La diminution de la population est marquée dans les classes d'âge [0 ; 34] ans. La baisse est de 15% entre 1996 et 2009. Celle-ci s'accélère depuis 2004 : Thio a vu l'effectif de ses jeunes diminuer de 181, soit -11% entre 2004 et 2009. Cette diminution se répercute dans la catégorie [30 ; 34] ans entre 2009 et 2014.





Cette classe d'âge est responsable du principal de l'exode de la commune de Thio (96%).

La faible création d'emploi sur la commune en comparaison du reste de la Nouvelle Calédonie explique en partie ce phénomène.

4.3. Thio reste à l'écart du développement de l'emploi depuis 1996

(5) Un faible dynamisme

4.3.1. Un chômage persistant

Un chômage important

Sur les quinze dernières années, le taux de chômage de la commune est resté stable et très élevé. En 1996, Thio comptait 29,8% de chômeurs. Il est de 29,5% en 2009. La commune apparaît en marge du développement du reste de la Province Sud.

Thio n'a pas connu l'embellie de l'emploi comme le Sud Rural³ dont le taux de chômage est passé de 28,6% en 1996 à 19,3% en 2009 soit une baisse de près d'un tiers.

Sur Thio le chômage a augmenté entre 2009 et 2014 pour passer d'un taux de chômage de 29,5% à 31,9%.

³ Le sud Rural ne comprend pas les communes du Grand Nouméa : Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta.

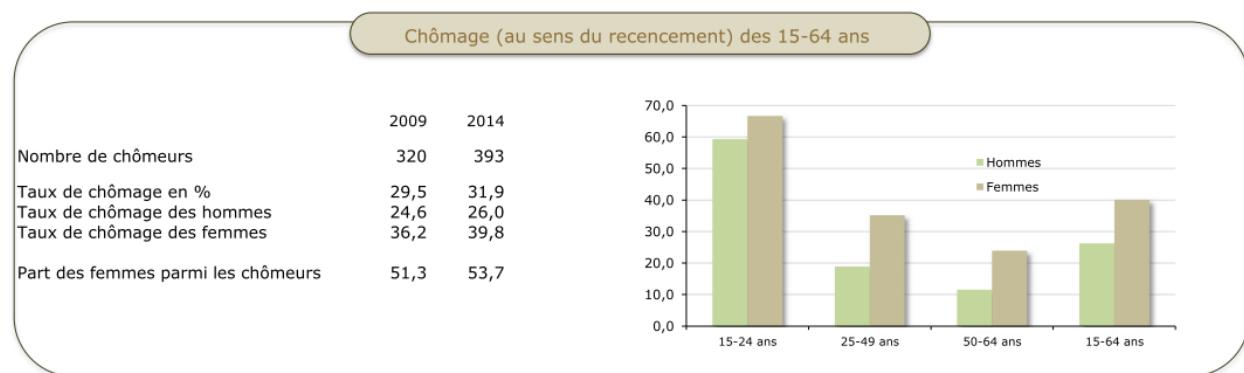
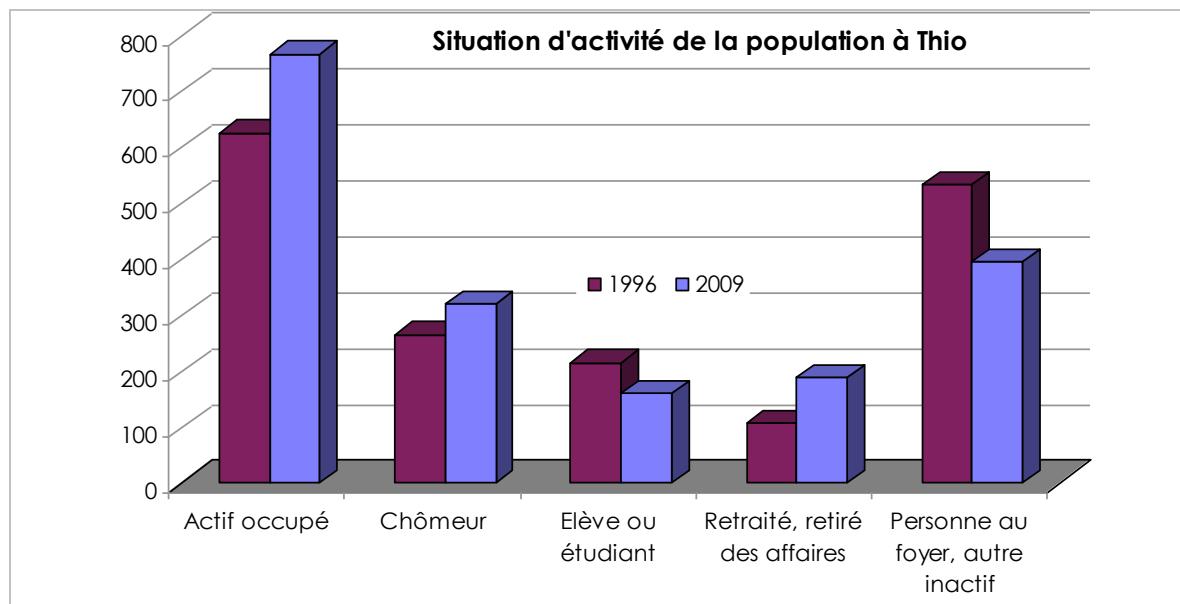
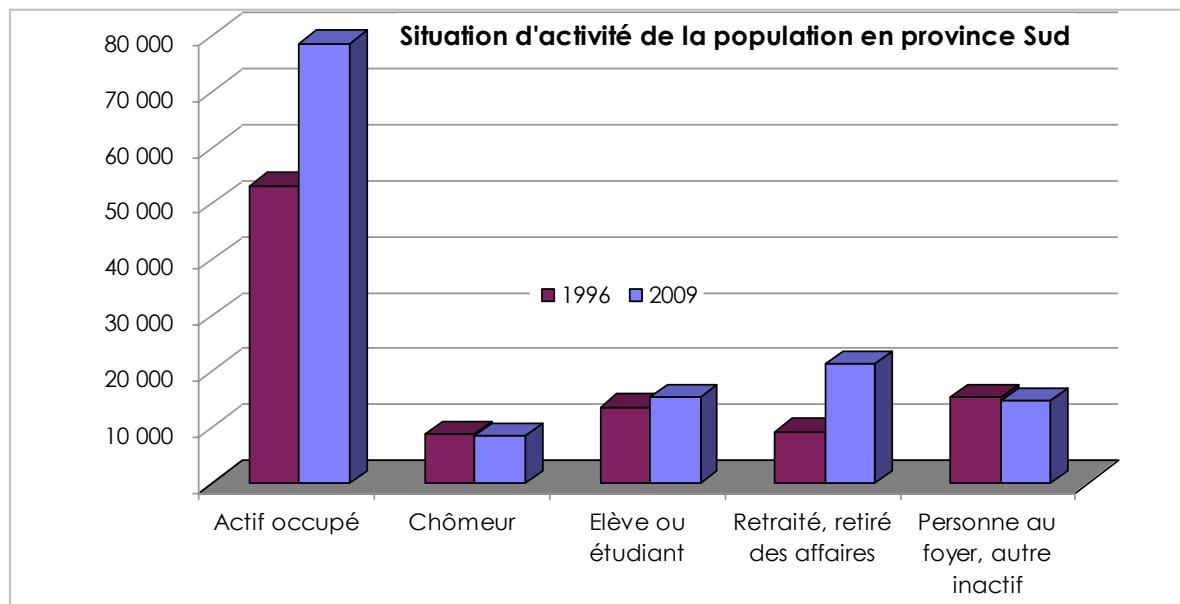


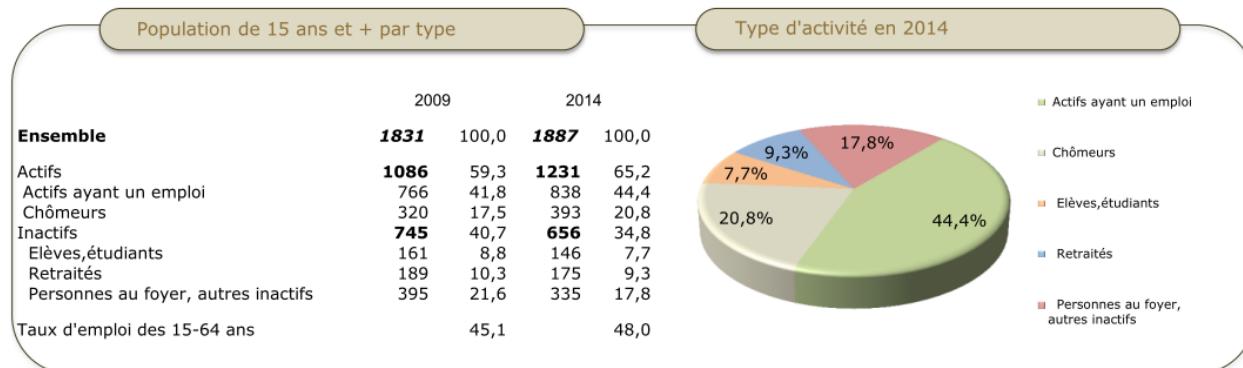
Tableau 3 : Situation d'activité à Thio et en Province Sud en 1996 et 2009 et du taux de chômage entre 2009 et 2014 (source : ISEE)

Une population active en augmentation

Alors que la commune de Thio vieillit, que les jeunes partent, la population active⁴ augmente sur la même période (+196 actifs entre 1996 et 2009, dont 104 entre 2004 et 2009).

Ce phénomène ne s'explique pas par une différence dans le nombre (ou comptage) des élèves ou étudiants car ceux-ci ont baissé aussi sur la période considérée (-25% entre 1996 et 2009 ; -15% entre 2004 et 2009).

Entre 2009 et 2014, cette augmentation se poursuit pour passer de 1831 à 1887 actifs.



Précision sur la notion d'inactifs : Ces personnes « inactives » restent productives, elles ont une activité annexe (au sens de l'INSEE), autrement dit, elles cultivent, chassent ou pêchent, pour leur consommation ou pour vendre. Sur 395 (personnes au foyer et autre inactifs), 72% cultivent pour leur consommation personnelle (53% pour la pêche et 16% pour la chasse, artisanat, etc...).

4.3.2. Des jeunes encore plus touchés par ce phénomène

En 2009, le chômage des 20-29 ans sur Thio s'élève à 39,8%. Encore une fois, la commune se classe derrière la Province Sud et le Sud rural (resp. 17% et 29%).

En 2014, les 15-24 ans sont toujours les plus touchés par le chômage (Tableau 3).

Se pose la question alors de l'avenir de la commune, une population vieillissante et une bonne partie des jeunes actifs au chômage posent un sérieux problème quant à la situation future de la commune.

4.4. Des ménages bien équipés

(6) Un équipement des ménages inégal

4.4.1. Logements & salubrité

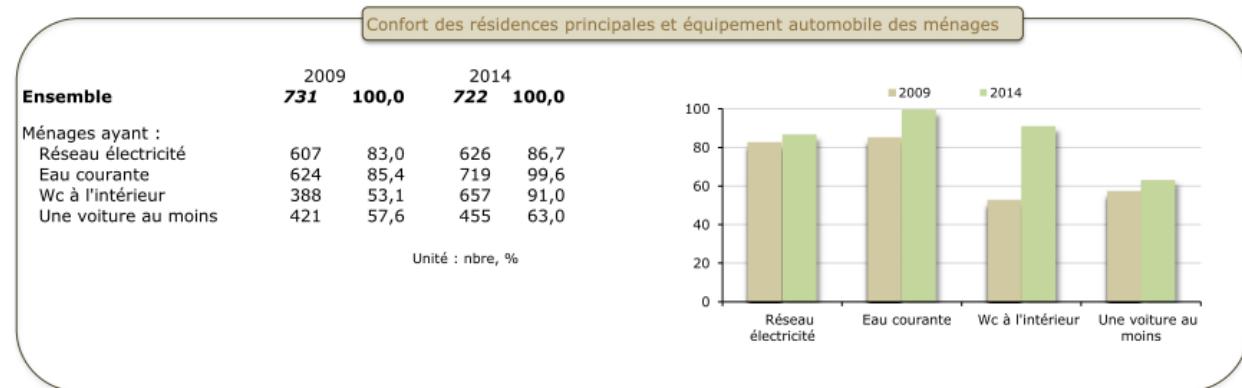
La majorité (environ 80%) des ménages sont propriétaires de leur résidence (principale).

En 2009, le niveau d'équipement dans les infrastructures est tout de même inférieur à l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie (et du Sud rural), particulièrement pour les installations sanitaires : Un peu plus de la moitié des ménages possèdent une douche et un wc à l'intérieur (resp. 55% et 53%) contre 86% des ménages pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Il en

⁴ Actifs au sens de l'INSEE : chômeurs et population active occupée

est de même pour l'eau courante. L'eau courante ne concerne que 67 % des logements contre 91% pour l'ensemble de la Nouvelle Calédonie.

En 2014, le niveau d'équipement a bien augmenté notamment concernant les WC à l'intérieur (53% en 2009 et 91% en 2014) et l'eau courante (85% en 2009 et 99.6% en 2014).



4.4.2. Biens d'équipement : un niveau

Des différences dans les biens d'équipement subsistent mais sont moins marquées.

C'est particulièrement vrai pour tous les biens relevant du transport. Le nombre de voitures ou encore de bateaux sont sensiblement au même niveau entre Thio (resp. 58% et 16%) et le reste du territoire (resp. 77% et 10%)

Ce constat peut se faire aussi pour les biens électroménagers tels que la climatisation, le chauffe-eau solaire ou le lave-linge. Les niveaux d'équipement sont semblables au reste de la Nouvelle-Calédonie.

Annexe 5: Taux d'équipement des ménages Thio, province Sud et NC en 2009 (ISEE)

4.5. Education

(7) Une poursuite d'études dans le supérieur faible pour les élèves de Thio

4.5.1. Des structures éducatives présentes

Quelques 700 élèves suivent un parcours scolaire à Thio, et cela dans deux écoles primaires (une maternelle, une école primaire, privée/public) et deux collèges (privé/public).

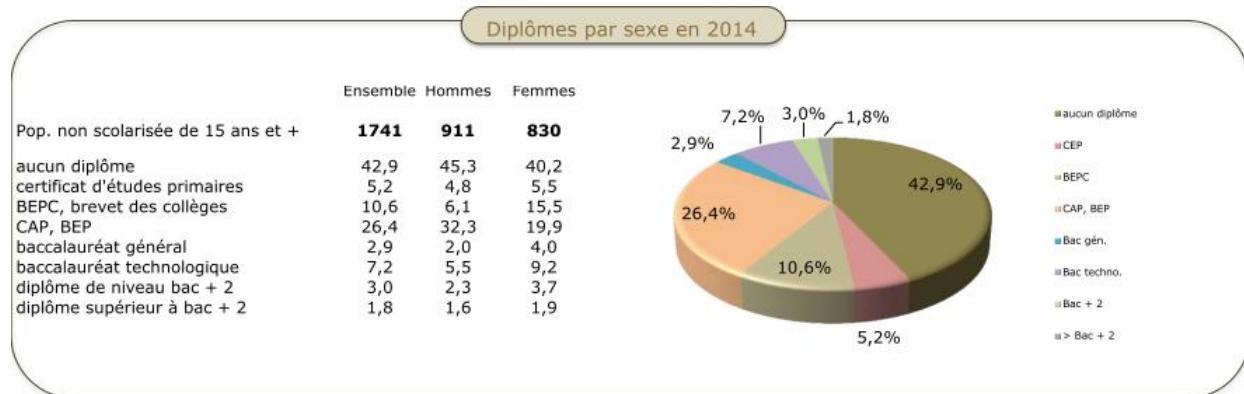
Le collège public « La Colline » compte 137 élèves.

On peut constater l'absence de lycée, qui peut s'expliquer par le nombre trop faible d'élèves, toutefois il est indéniable que cela a un effet direct sur le niveau et la poursuite d'études en 2^{ème} et 3^{ème} cycle.

4.5.2. Une légère progression du niveau moyen d'étude, encore assez faible

Alors qu'en Nouvelle-Calédonie, près de 14,5% des 15ans+ ont le BAC (général ou technologique) et 9,8% pour le Sud rural, Thio est à un niveau en-dessous (7%) mais en progression (presque trois points % en plus entre 2004 et 2009). En 2014, 2,9% de la population de 15 ans et plus ont leur baccalauréat général et 7,2% leur bac technologique.

A Thio, 27 personnes ont un diplôme de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle, soit 1,5% des plus de 15 ans contre 3,5% pour le sud rural (2009). En 2014, 3% des personnes ont un diplôme de niveau bac+2 et 1,8% ont un diplôme supérieur à bac+2.



4.6. Santé

La commune de Thio ne comprend pas de médecin ni d'infirmier ou kinésithérapeute libéraux. Seule une pharmacie privée à Thio village représente le secteur privé de la santé.

L'ensemble des services de santé est donc public et assuré par la Direction provinciale des affaires sanitaires et sociales (DPASS).

Le dispensaire de Thio est assuré par trois infirmiers, deux médecins (généralistes) et une assistante sociale. Il constitue l'antenne de la DPASS sur Thio. Des vacations sont effectuées par des médecins ou des infirmiers spécialisés (service de dialyse décentralisé notamment).

5. Recensement des activités socio-économiques

5.1. Un tissu économique local peu développé

D'après les chiffres de 2014 disponible auprès de l'ISEE, 44% de la population de la commune de Thio sont des actifs ayant un emploi (42% en 2009). Les deux grands ensembles d'actifs sont les ouvriers et les employés ce qui s'explique par la forte activité minière sur la commune.

(8) Peu de stimulation et d'engagement pour favoriser l'entrepreneuriat

Sur les 33 communes du territoire, Thio est la 23^{ème} en nombre d'entreprises.

Sur les 429 entreprises recensées sur Thio (en 2011 d'après l'ISEE), les secteurs « services collectifs, sociaux et personnels » et « agriculture, chasse, sylviculture » avec 29 et 24% apparaissent comme les plus importants.

En termes de richesses, l'extraction minière et les sous-traitants et contracteurs liés à cette activité constituent la principale source de richesse de la commune.

Annexe 6 : Répartition par type d'entreprises de 2002 à 2011 à Thio (ISEE)

5.2. Les créations d'entreprises fortement dépendantes à la conjoncture

(9) Une faible créativité

La commune de Thio a un taux moyen de création d'entreprises entre 1996 et 2011 de 2,6%, en-dessous des 4,6% de la Province Sud hors Grand Nouméa et des 5% de la Nouvelle-Calédonie.

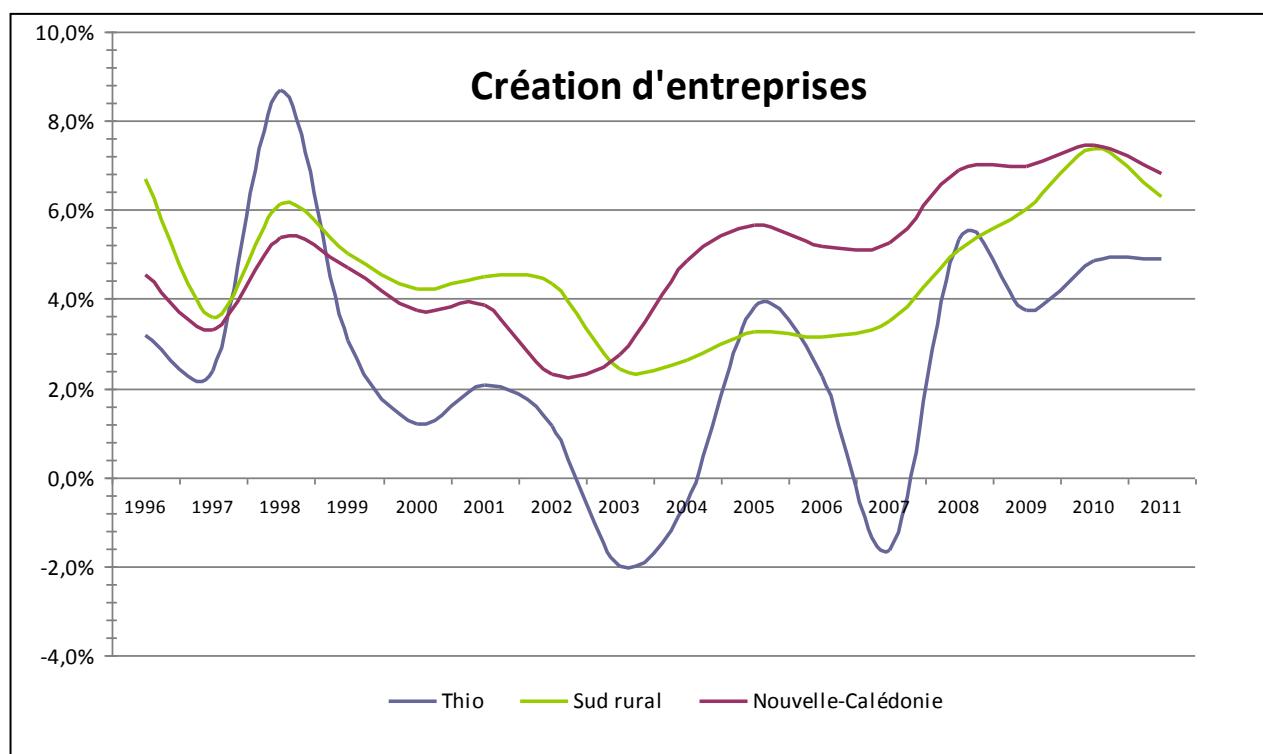


Tableau 4 : Comparaison de l'évolution de la création d'entreprise à Thio, en Province Sud et en Nouvelle-Calédonie de 1995 à 2010 (source :ISEE)

Les créations d'entreprises sur Thio suivent les mêmes tendances que pour l'ensemble de Calédonie ou du sud rural, cependant le volume étant plus faible, certaines années (2003 ou 2007 par exemple), **il y a plus de destructions d'entreprises que de créations (taux négatifs), venant diminuer un tissu d'entreprises local déjà peu intense.**

5.3. Une économie dépendante de la SLN

L'activité économique reste essentiellement marquée par l'exploitation du nickel par la SLN qui emploie quelques 176 salariés dans la commune (8.9 % des effectifs totaux de la société et 6.6 % de la population active de Thio), à quoi s'ajoutent les 75 personnes recrutés par cinq sous-traitants locaux (la Somikat pour l'exploitation minière de Dothio, l'APST pour le jardinage des sites, SODEER et la Sud Nord Mines pour les travaux et l'environnement et JOSAL pour le bord de mer), **c'est ainsi pratiquement un quart des actifs de la localité qui travaillent dans ce secteur.** Il faut également rajouter une vingtaine de sous-traitant (roulage, arrosage,...).

5.4. Une agriculture quasi exclusivement vivrière

(10) Le recensement agricole de 2012

Les derniers chiffres disponibles sur Thio datent du recensement 2012 effectué par l'ISEE et la DAVAR.

5.4.1. Surface et exploitations

De rares élevages avec de grandes surfaces côtoient encore des micro-exploitations où dominent les tubercules tropicaux.

En 2012, la SAU, superficie agricole utilisée n'est que de 1 287 ha soit environ 1,3% de la superficie de la commune qui est de 99 760 ha. Cette surface est partagée entre 52 exploitations agricoles dont 4 seulement sont sur du foncier commun de droit privé.

Sur ces 1 287 ha :

- 1 251 ha soit 97% de la surface sont des surfaces toujours en herbe (pâturage) et concernent 9 exploitations d'élevage (17% des exploitations).
- 23 ha soit 1,78% de la surface est consacré aux cultures fruitières permanentes, vergers et concerne 43 exploitations (83% des exploitations).

Annexe 7 : Données agricoles de la commune de Thio (source : DAVAR-ISEE, 2002 et 2012)

5.4.2. Orientation économique

Une agriculture essentiellement vivrière occupe encore une part importante de la population.

30% de ces exploitations sont déclarées ni marchande ni professionnelle. Cependant, 22.3% seulement des exploitations déclarent ne réaliser aucune vente.

2.2% de la population de Thio est à cette date considérée comme population agricole familiale.

5.4.3. Localisation géographique

La vallée de la Thio est le principal terroir agricole.

La vallée de la Thio concentre plus des deux tiers des exploitations et des surfaces agricoles (resp. 70% et 64%). Le district de Borendy ne représente que 6 ha pour 26 exploitations, confirmant l'orientation « pêche » de ce district, situé le long d'une étroite bande côtière peu propice à l'agriculture (ISEE, 2002).

(11) Le dynamisme agricole de Thio apparaît faible.

Depuis les évènements et le départ de la plupart des grandes exploitations européennes, le dynamisme agricole de Thio n'a jamais retrouvé celui d'autrefois.

Les blocages fonciers intra-tribaux, dû au mode de redistribution des terres à des GDPL de tribu plutôt qu'à des GDPL claniques et la polarisation de la vie économique autour de la mine explique en partie cette absence de développement agricole.

De 2006 à 2010, 5 projets agricoles seulement ont vu le jour à Thio sous l'impulsion de la direction du développement rural de la province Sud.

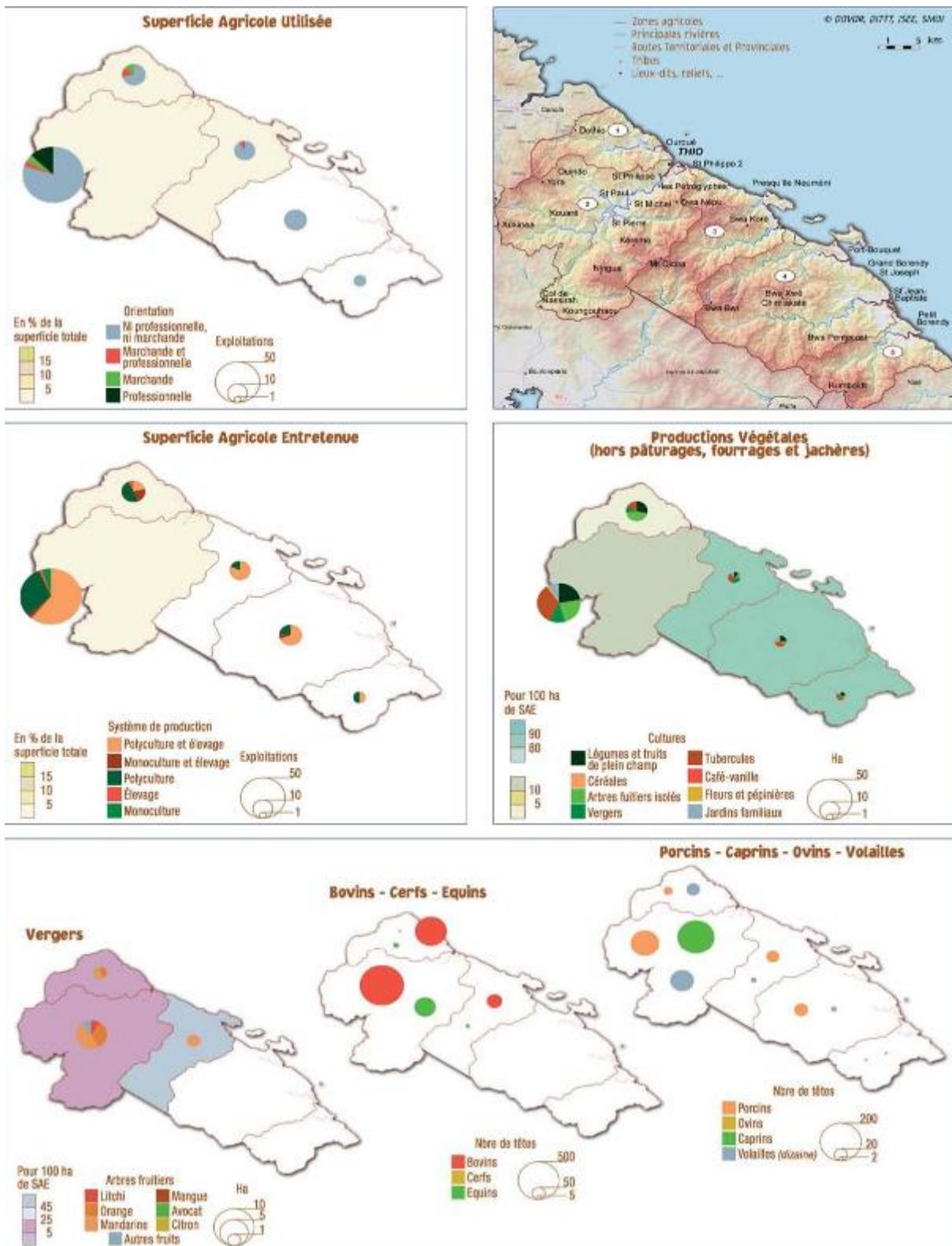


Figure 5 : Répartition de la superficie agricole sur la commune de Thio (source : DAVAR-ISEE, 2002)

5.5 . Activité de la pêche

Concernant la pêche commerciale, On ne dénombre plus que deux pêcheurs professionnels sur la commune de Thio. Une coopérative a été lancée par l'OGAF⁵ en 1998 pour commercialiser les produits de la pêche dans le secteur, elle est gérée depuis par l'association MARA JATI. Celle-ci commercialise pour environ 20 MF/an de produits de la mer, essentiellement en provenance du district de Borendy.

Concernant la pêche vivrière, compte tenu de la population vivant en tribu, cette pratique est très fréquente pour subvenir aux besoins.

Une étude de l'IFRECOR a été réalisée en 2010 sur la valeur économique des services écosystémiques concernant les récifs coralliens⁶. L'évaluation sur l'activité de la pêche (commerciale, vivrière et loisir) a pu mettre en évidence l'importance de la pêche dans le lagon de Thio évalué à une valeur financière entre 100 et 199 millions de francs.

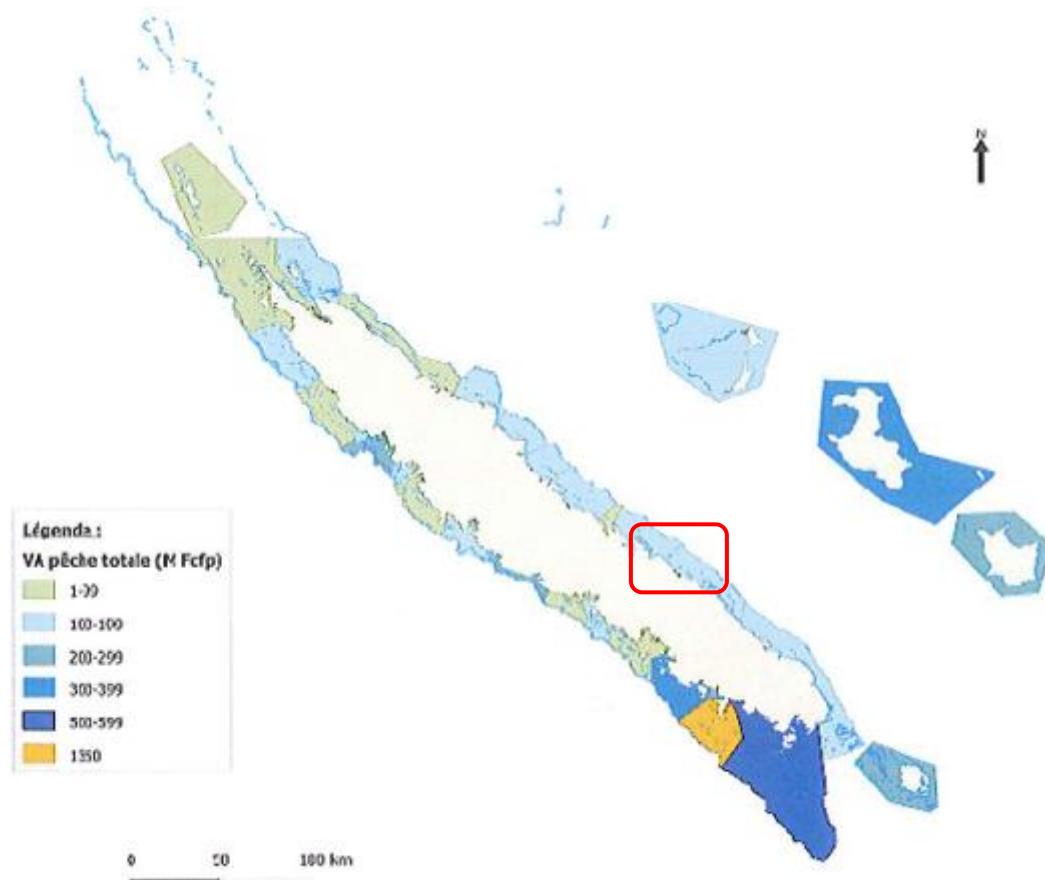


Figure 6 : Répartition spatiale du service de la pêche générée par les écosystèmes coralliens (source : IFRECOR, 2007)

⁵ L'OGAF est une opération groupée d'aménagement foncier, elle permet de concentrer dans un périmètre donné, pendant un temps donné des moyens d'intervention des différentes collectivités. L'Etat intervient en Nouvelle-Calédonie dans le cadre du développement local en partenariat très étroit avec les provinces et les communes dans le cas des OGAF.

⁶ Ecosystèmes coralliens de Nouvelle-Calédonie- Valeur économique des services écosystémiques Partie I : Valeur financière auteur : Nicolas PASCAL financé par l'IFRECOR, CRISP et la Province Sud mars 2010.

5.6. Recensement des différents usages des sols

5.6.1. Le plan directeur d'urbanisme

En 1999, le PUD de Thio avait reçu un avis favorable avec réserves (mise à jour des terres coutumières, de certains zonages, délimitation des zones inondables, absence de réglementation en terre coutumière).

Depuis, le PUD n'a jamais été approuvé. En 2009, la mairie a souhaité relancer les études concernant ce PUD.

Dans ce contexte, le PUD de Thio est en cours d'élaboration depuis 2010⁷.

Sur la base du document de 1999, faisant référence, le territoire de la commune est divisé en trois types de zones : les zones urbaines, les zones naturelles et les zones de terres coutumières.

5.6.2. Les zones urbaines

Les zones urbaines sont divisées en trois catégories :

❖ La zone centrale : UA

Cette zone correspond au village ancien de Thio et peut se densifier pour caractériser davantage le centre urbain. Les vocations principales de cette zone sont l'habitat, les équipements collectifs, les commerces et les services.

❖ Les zones résidentielles : UB :

Ces zones recouvrent l'intégralité des lotissements résidentiels mais incluent également des équipements collectifs, des commerces et des services de proximité. Elles couvrent quatre secteurs : Thio village, Thio mission, Pétroglyphes, Nakalé.

❖ Les zones d'activités artisanales et industrielles : UI :

Elles correspondent aux installations artisanales et industrielles dont l'implantation dans d'autres secteurs n'est pas autorisée, du fait des nuisances spécifiques qu'elles engendrent.

5.6.3. Les zones naturelles

Les zones naturelles sont divisées en trois catégories :

❖ Les zones naturelles d'urbanisation future : NAB

Ces zones sont celles qui ne possèdent pas au moment de l'approbation du PUD, les équipements suffisants dans un ou plusieurs domaines. La construction n'y est donc pas autorisée pour l'instant.

Elle représente une phase d'urbanisation future proche. Il est alors possible de les affecter avec un indice précisant leur vocation (NAB pour les zones résidentielles) afin de planifier l'évolution de la commune.

❖ Les zones de ressources naturelles : NC

Ces zones correspondent aux terres à vocation agricole, d'élevage, minière ou forestière.

Dans un souci de préservation de la qualité environnementale des sites et pour éviter le mitage de l'espace, seules les installations nécessaires aux activités sont autorisées.

❖ Les zones naturelles protégées : ND

Ces zones correspondent aux espaces à protéger en raison de la topographie, de la présence de risques naturels, de la géologie ou de la richesse de la faune et de la flore existante.

L'état naturel doit être conservé et seuls les aménagements nécessaires à l'ouverture au public des lieux peuvent être réalisés, après autorisation des services techniques compétents.

⁷ Délibération 38-2010/ APS du 14 octobre 2010 relative à l'élaboration du PUD de la commune de Thio

Selon leur classement, les différentes zones ND, sont soumises à des règles de protection particulières :

- Réserves spéciales Botaniques : Forêt de Sailles, Mont Humboldt, Pic Ningua,
- Réserve Spéciale de Flore et de Faune du Mont Do,
- Périmètres de Protection : Haute Dothio.

En 2009, deux zones marines îlot Moindé-Ouémié et la Baie de Port Bouquet ont été classées en aire de gestion durable des ressources (AGDR). Ces aires doivent être dotées d'un plan de gestion contenant des objectifs de conservation et encadrant le développement économique. C'est ce plan qui réglemente l'usage de l'aire. Cette gestion se veut concertée et participative avec les tribus côtières du district de Borendy.

5.6.4. Les zones de terres coutumières

Ces zones correspondent :

- aux deux districts coutumiers de Borendy et de Thio qui représentent 4 619 hectares (TC1).
- aux parcelles attribuées aux Groupements de Droit Particulier Local (GDPL) qui représentent 6521 hectares (TC2).

A l'intérieur des zones de terres coutumières, le droit coutumier s'applique. L'autorité coutumière compétente est le grand chef au niveau du District et le chef ou petit chef au niveau de la tribu. **Ces zones sont de nature juridique inaliénable, inaccessible, incommutable et insaisissable.**

5.6.5. Analyse sur l'occupation du sol de la commune de Thio

ZONES	SUPERFICIE	
	ha	%
UA ZONE CENTRALE	11	0,0%
UB ZONE RÉSIDENTIELLE	75	0,1%
UI ZONE ARTISANALE ET INDUSTRIELLE	24	0,0%
TC1 ZONE DE TERRES COUTUMIERES (Réserves et Clans)	4619	4,6%
TC2 ZONE DE TERRES COUTUMIERES (GDPL)	6546	6,6%
TCri SECTEUR DE TERRES COUTUMIERES (risques d'inondation)	58	0,1%
NAB ZONE NATURELLE D'URBANISATION FUTURE (UB)	223	0,2%
NC ZONE DE RESSOURCES NATURELLES	86337	86,5%
NCri SECTEUR DE RESSOURCES NATURELLES (risques d'inondation)	218	0,2%
ND ZONE NATURELLE PROTÉGÉE	1649	1,7%
TOTAL	99760	100,0

Tableau 5 : Superficie des différentes zones de Thio (source : ADUA,2001)

D'après le tableau ci-dessus, les zones urbaines (U) représentent 110 hectares soit 0,1 % de la superficie de la commune de Thio, les zones naturelles (N) totalisent 88 427 hectares soit 88,6 % et les zones de terres coutumières couvrent une superficie de 11 223 hectares soit 11,3 %.

En matière de zones résidentielles, les surfaces affectées à une urbanisation future représentent 223 hectares permettant de réaliser environ 1 500 équivalents logements.

Malgré la situation géographique de la commune, il y a de réelles opportunités pour le développement urbain de la commune.

5.7. Recensement des activités liées au tourisme

5.7.1. Les types d'infrastructures d'hébergement et de restauration

(12) L'impulsion donnée par le point I : une réelle volonté d'avancer

En termes d'hébergement, on dénombre plusieurs gites dont les trois boucles⁸, « fo pas rêver » et Thio « la belle » et six campings dont les plus fréquentés sont à Port Bouquet.

En matière de restauration, deux restaurants sont implantés dont la Fiesta qui est fermé le week-end à Thio village et dont la clientèle est principalement le personnel de la SLN. On dénombre également 5 snacks (plats à emporter).

5.7.2. Une fréquentation touristique locale en forte hausse

Les visiteurs sont surtout des nouméens de par la proximité (1h30 de voiture). En effet, l'accès le plus pratique pour découvrir les paysages de la côte Est de la Nouvelle-Calédonie est la RP 4 qui traverse la chaîne depuis Boulouparis.

5.7.3. Activités et loisirs

(13) Des activités trop peu développées ou soutenues malgré un patrimoine naturel remarquable

Différentes activités peuvent être pratiquées à Thio :

- Randonnées Pédestres : sentier du Bota Méré, les sentiers des 3 Boucles, randonnées pédestres en forêt avec guide ;
- Randonnées équestres : cascade de Kouaré avec repas fourni, tribu de St Michel avec repas en tribu, dégustation du BOUGNA (spécialité locale) ;
- Et également la baignade et la plongée sous-marine à partir des sites : plage de Moara, Baie de Port Bouquet (et îlots Némou et Toupéti), Plage d'Ouroué.

En revanche, il n'existe pas d'infrastructures maritimes pour accueillir la plaisance. La commune envisage d'aménager une marina à cet effet au niveau de la darse à proximité du convoyeur de la SLN.

5.8. Recensement des pratiques traditionnelles, cultuelles et culturelles

5.8.1. Thio, d'abord une mission catholique

Père mariste Dominique Morris crée une mission catholique à Thio en 1868.

La construction d'une église mariste polychrome débute en 1880 par le Père Simonin. Plus tard, un clocher et deux tourelles (réalisation SLN) seront ajoutés à la bâtie initiale.



⁸ http://www.thio.nc/thio-tourisme/ou-dormir-ou-manger/gites#3_boucles

5.8.2. Activités et événements culturelles

Sur la commune, il a été recensé :

- **la foire de Thio** est sans doute l'un des événements les plus importants de la commune. Organisée, depuis plus de 20 ans, chaque année à la mi-juillet, la foire de Thio est devenue un grand classique. On y retrouve de multiples stands offrant des plantes, des fruits et légumes, des fruits de mer et des spécialités culinaires... De multiples animations sont organisées. Des visites de la mine du plateau de Thio, ainsi que des balades thématiques et guidées sont également organisées au programme.
- **la fête montagnarde de Nakalé**

Cette manifestation, organisée chaque année, est vouée au taro, qui tient la vedette dans les préparations culinaires, et à l'anguille.

- **la fête de la mer**

Organisée sur le site de Nefacia à Borendi, est bien sûr consacrée à la vente de produits de la mer (langoustes, poisson frais et fumé, coquillages...). Côté animations, les visiteurs peuvent assister à des démonstrations de fumage de poisson, tandis que se produisent des groupes de danses traditionnelles et modernes. Enfin, il est également possible de participer à des concours de tressage et d'épluchage de coco ou encore de s'initier au tir à la sagaie.

- **le musée de la mine de Thio**

Inauguré en 1992 et actuellement en rénovation, il s'agit de l'ancienne demeure du Directeur de la SLN. Aujourd'hui, le bâtiment est la propriété de la commune. Une association gère le musée dont le responsable est M. Fels, personnage haut en couleur, historien local et retraité de la SLN.



- **Tournoi sportif de la Sainte Barbe (Fête des Mineurs)**

Le tournoi est géré et financé par le CE SLN et désormais le Comité d'Etablissement de Thio. Tout Thio peut y participer. Exemple du tournoi de foot avec les équipes SLN (Plateau, Bord de Mer et Camp des Sapins) + Entente (prof, pompiers, gendarmes, mairie, commerçants) + Contracteurs (sous-traitants de la commune et de la SLN)..

- **La Visite de la Mine du Plateau**

Chaque mois, l'office du tourisme organise des visites de la mine du Plateau. Ces visites sont commentées par Maurice Fels, l'historien local et d'un cadre de la SLN. Elles sont suivies d'un repas traditionnel en tribu.

(14) Dans le secteur du tourisme, les quelques campings et gîtes attirent une certaine population de Nouméa, mais c'est surtout le musée et les visites sur mine qui rencontrent un certain succès.

5.9. Description de l'occupation du sol dans la zone d'influence du site minier

de Dothio

La zone d'influence du site minier de Dothio a été délimitée sur la base des cours d'eau naissant sur les bassins versant du site minier.

Au pied du site, il existe une propriété privée appartenant à un éleveur de bétail Famille BULL. Une piste a été aménagée par la SLN afin de pouvoir traverser la propriété.

Il est recensé une activité d'élevage de la famille BULL, avec un cheptel d'environ 300 têtes.

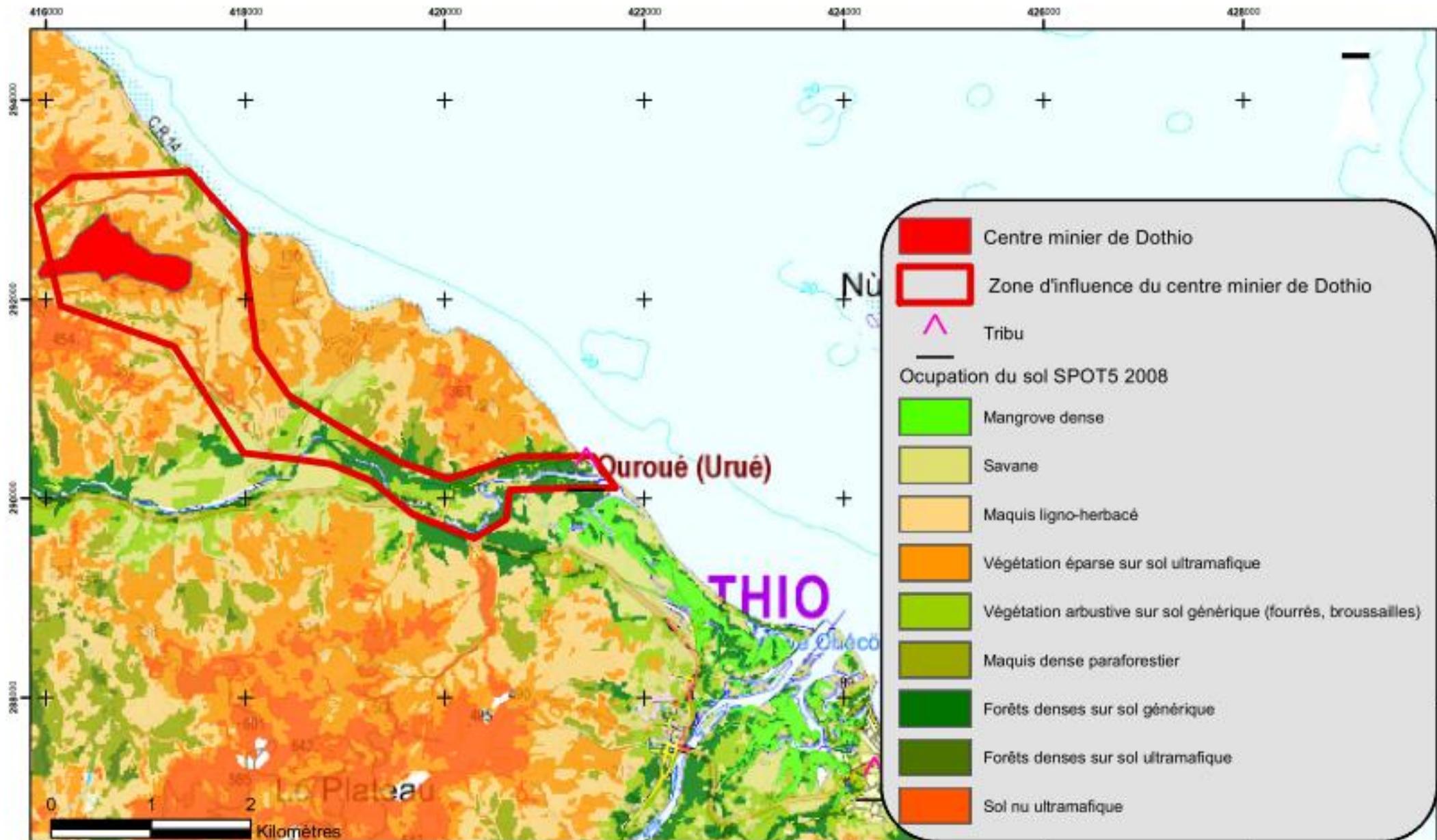
Les zones d'habitations concernent principalement la tribu d'Oroué avec 174 habitants en 2009.

Sur le plan touristique, la plage d'Oroué de sable noir offre un beau paysage. Dans les rochers aux alentours, se trouve des pétroglyphes, ainsi que les vestiges de la première usine de nickel du pays.

Un gite-camping a été installé dont la gérante Madame CHAMOINRI est de la tribu de Oroué. La capacité est de 4 bungalows et 100 tentes. La fréquentation est à majorité des gens de Nouméa.



Sur la base des données de la DAVAR de 2011, il n'a pas été recensé de forages, captages et périmètre de protection dans la zone d'influence.



TITRE DE L'AFFAIRE : Etude d'impact socio-économique des activités du site tâcheronné SLN de Dothio

DATE : 20/10/2011 VERSION : V01

AUTEUR : EW VERIFICATEUR : NR

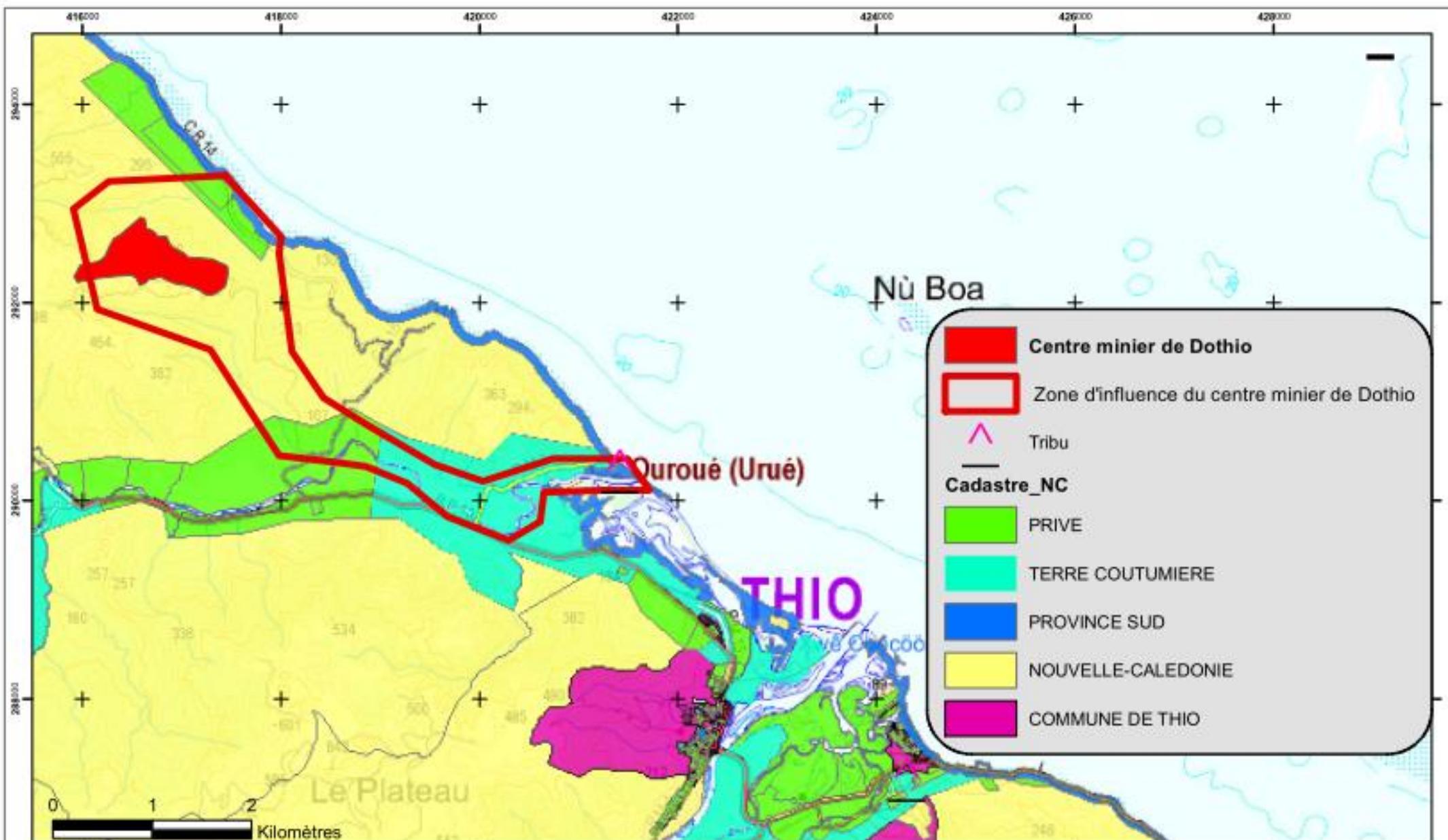
N° AFFAIRE : 039-11-E-E-NR

Source : SLN, GEOREP.

Figure 7 : Occupation des sols dans la zone d'influence du centre de Dothio

Sys. de coord. : RGNC 91 Lambert





TITRE DE L'AFFAIRE : Etude d'impact socio-économique des activités du site tâcheronné SLN de Dothio

DATE : 20/10/2011 VERSION : V01

AUTEUR : EW VERIFICATEUR : NR

N° AFFAIRE : 039-11-E-E-NR

Source : SLN, GEOREP.DITTT

Figure 8 : Situation domaniale dans la zone d'influence du centre de Dothio

Sys. de coord. : RGNC 91 Lambert



5.10. Recensement des zones d'intérêt archéologique

Après contact auprès de l'institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP), les seules données sur le site de Dothio concernent la présence de pétroglyphes.

Les pétroglyphes sont de petits dessins gravés dans la roche.

Les pétroglyphes existent sur pratiquement toute l'île mais semblent présenter une densité particulière entre Thio et Poindimié, avec d'apparents itinéraires qui remontent les vallées fluviales de l'Est, franchissent les lignes de crête et reprennent le long des rivières de l'Ouest. La côte Est hébergeant 70% des sites.

Il existe également des pétroglyphes sur les hauteurs mais ils ont été gravés si finement que l'érosion les a pratiquement fait disparaître et seul un éclairage favorable les révèle.

L'activité minière a sans doute également contribué à la disparition de certains sites même si certains ont pu être sauvés par déplacement (source : <http://www.nouvelle-caledonie-tourisme.fr>).

La Nouvelle-Calédonie compte environ 350 à 600 pétroglyphes recensés mais le climat assez humide de la Nouvelle-Calédonie et l'existence de nombreux sous-bois nous amène à dire que l'existence de certains pétroglyphes est encore inconnue.

Les pétroglyphes ont été réalisés en frappant plusieurs fois la roche avec une pierre dure et pointue. L'eau servait pour polir les motifs. En Nouvelle-Calédonie, on a trouvé une grande variété de formes de pétroglyphes : des spirales, des croix, des cercles, des étoiles, des lignes, des polygones, des formes humaines et animales.



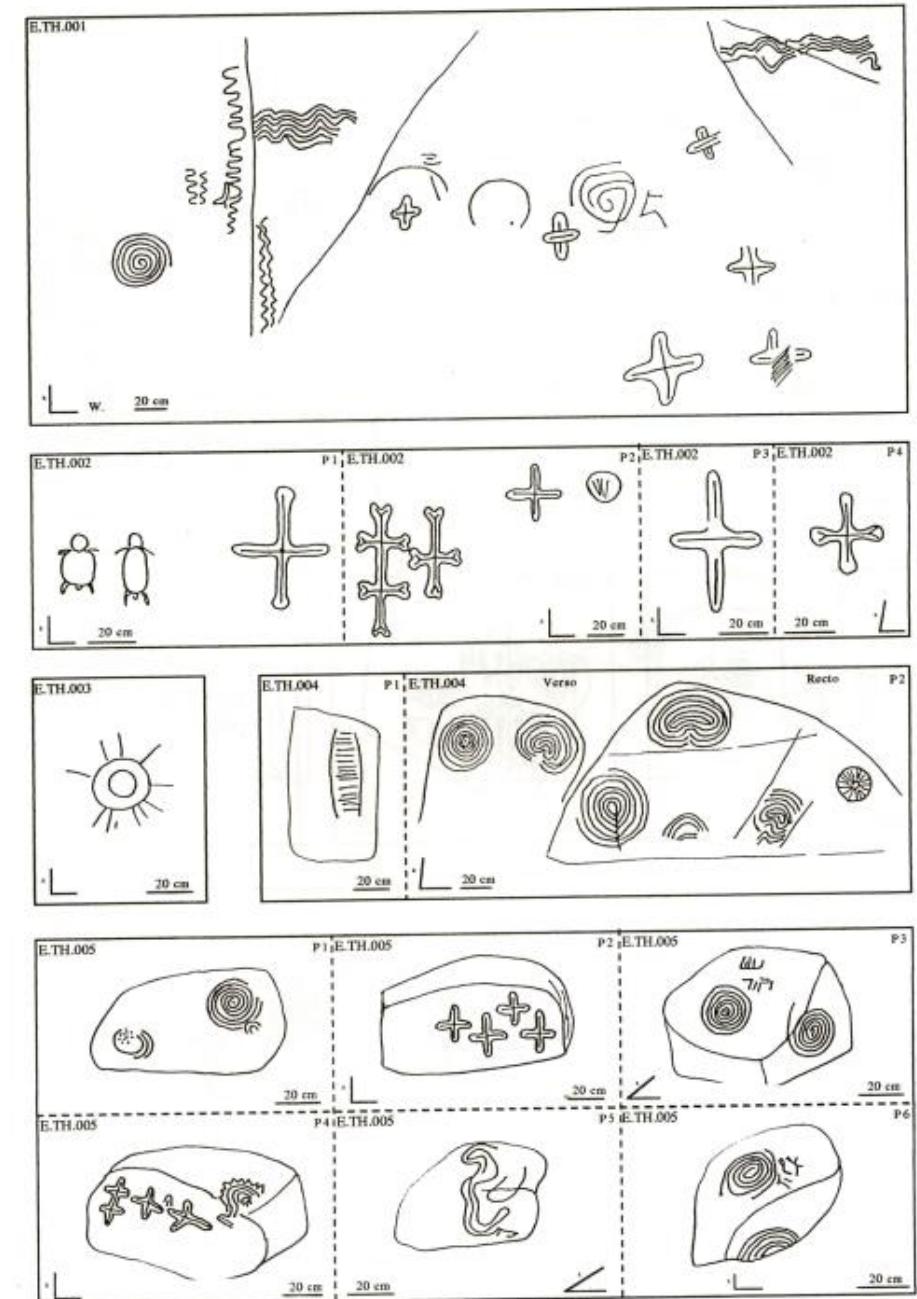
Ces pétroglyphes sont difficilement datables. Cependant, des archéologues pensent que certains ont pu être gravés dès l'arrivée des premiers hommes en Nouvelle-Calédonie il y a plus 3000 ans. Les motifs des pétroglyphes rappellent ceux des poteries Lapita⁹.

Le document le plus récent sur les pétroglyphes calédoniens est l'ouvrage édité en 2004 de Jean Monnin et Christophe Sand : KIBO Le serment gravé Essai de synthèse sur les pétroglyphes calédoniens¹⁰.

Deux sites ont été recensés à proximité du centre minier de Dothio (Figure 7).

⁹ <http://blackspirit.org/eagleheart>

¹⁰ Les pages 52; 53; 54 décrivent les pétroglyphes sur le territoire de Thio.



TITRE DE L'AFFAIRE :	
Etude d'impact socio-économique	
des activités	
du site tâcheronné SI N° de Dothio	
DATE : 20/10/2011	VERSION : V01
AUTEUR : EW	VERIFICATEUR : NR
N° AFFAIRE : 039-11-E-E-NR	

Source : GEOREP, DITTT, DIMENC, IANCP

Figure 9 : Les zones d'intérêt archéologique au niveau du site de Dothio

6. Identification des problématiques socio-économiques rencontrées par les individus et groupes vivant à Thio

6.1. Problème d'un noyau dur de délinquance

(15) La perception d'un sentiment d'insécurité

6.1.1. Définition

Le sociologue Sébastien Roché définit ce sentiment comme un processus de lecture du monde environnant qui est saisi chez les individus comme un syndrome d'émotions (peur, haine, jalousie) cristallisées sur le crime et ses auteurs ».

Ce sentiment d'insécurité, ne reflétant pas forcément la réalité, s'impose aux esprits comme l'idée que l'on a de sa propre sécurité.

Les composants d'un tel sentiment :

Plus que les infractions réellement perpétrées, les éléments constitutifs de sentiment d'insécurité sont les « incivilités¹¹ » comme les tapages nocturnes, le vandalisme, l'occupation aggressive et bruyante des espaces publics ou privés.

Le sentiment d'insécurité est renforcé par la non-élucidation de nombreux délits, faute de poursuites pénales, de la non-interpellation des auteurs ou du manque de moyens. Ce phénomène peut se traduire chez certaines personnes par la conviction qu'elles n'ont plus rien à espérer des forces d'autorité.

La mise en exergue par les médias de certains évènements et d'associer le nom de la commune principalement avec le même type de faits participe à créer ce sentiment grandissant dans la population.

6.1.2. Constat d'une délinquance

Le plus souvent, les personnes rencontrées sur le terrain, la plupart travaillant sur Thio, déplorent l'existence d'un noyau dur de délinquance, et perçoivent un « sentiment d'insécurité ». Les différents actes, souvent de dégradation, sont présents dans les esprits non seulement des habitants et aussi des travailleurs, et cela pèse sur l'ambiance au travail ou plus généralement sur les groupes d'individus.

La gendarmerie de Thio a recensé 39 gardes-à-vues depuis le début de l'année (août 2011) et 52 en 2010.

Les interpellations ont concerné plus de mineurs que de majeurs (en général, l'âge des interpellés est rarement supérieur à 25 ans).

Le fléau des voitures volées.

Sur 300 vols de voitures en Nouvelle-Calédonie en 2010, près de 35 ont été retrouvées à Thio soit 11%. Ce genre d'incidents marque, les carcasses sont visibles. Cependant, le phénomène est moins important que sur la commune voisine de Canala qui concentre plus d'un tiers des véhicules volés.

D'autre part, la culture et le trafic de cannabis apparaissent sensiblement inférieurs à Thio, comparativement à d'autres communes de la Côte Est. Il n'est pas constaté ici d'économie

¹¹ Incivilités : manquements aux règles élémentaires de vie en société

souterraine lié à cette activité. L'essentielle des prises concernent des volumes en rapport avec une consommation personnelle.

6.2. Problématique liée au manque de diversification dans l'offre de travail <-> exode vers Nouméa ?

(16) Pas de place pour tout le monde

L'exploitant minier n'embauche plus le même volume, demeurant toujours le principal employeur de Thio. **Depuis 2005, l'antenne de Thio de la DEFE¹² constate que sur 42 demandeurs d'emplois envoyés à Poro, 33 ont trouvé un emploi dont 18 à la SLN.**

A part la SLN, l'offre de travail salarié est très peu diversifiée sur Thio, et reste principalement des offres en CDD.

6.3. L'agriculture est fortement impactée par les nombreux « blocages fonciers »¹³

Au début des années 90 à la suite des « évènements », l'ADRAF a été missionnée pour préempter et redistribuer les terres aux clans porteurs d'une revendication.

Sur la commune de Thio, le choix a été fait, en accord avec les intéressés, de rétrocéder la plupart des terres revendiquées, globalement aux GDPL de tribu et non aux clans concernés. Ce choix a été dicté par l'urgence, certaines tribus à l'époque étant dans des conditions très exiguës.

Aujourd'hui, la redistribution clanique de ces terres reste à faire, notamment dans toutes les tribus de la vallée de Thio.

Or, l'économie minière représente encore sur Thio l'essentiel des enjeux. Cette question est donc remise à plus tard et, dans l'attente, les terres paraissent « gelées » à toute activité agricole. En effet, l'initiative individuelle ne peut trouver d'accord dans ce contexte.

¹² DEFE : Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

¹³Travaux et interview P.Y. LE MEUR.

PARTIE II : IDENTIFICATION ET EVALUATION DES IMPACTS POTENTIELS SPECIFIQUES AU PROJET

Cette partie se base en grande partie sur le rapport de Marlène Dégremont réalisé en 2009¹⁴ : Opérateur minier et gouvernance locale à Thio Entre développement, aménagement et environnement (<http://anthropologie.mmsh.univ-aix.fr>)

¹⁴ Opérateur minier et gouvernance locale à Thio *Entre développement, aménagement et environnement*, Marlène Dégremont, 2009, Mémoire de recherche appliquée

1. Les effets directs, indirects et induits sur l'économie et l'emploi

1.1. Direct par la SLN

La SLN n'emploie directement qu'un agent de maîtrise sur le site de DOTHIO. L'impact direct du centre de DOTHIO n'est donc que d'un **emploi sur Thio**.

Cependant, d'autres emplois directs peuvent être comptabilisés au titre de DOTHIO, notamment au niveau du département Tâcheronnage. Celui-ci comprend 8 personnes au siège dont 1 au moins intervient chaque semaine sur DOTHIO. Le département comprenant 6 centres, nous évaluons à **1 emploi sur Nouméa** l'effet direct du centre de DOTHIO.

Il n'a pas été pris en compte les autres services de la SLN basé à Nouméa travaillant également sur le site de Dothio comme le service Environnement ou la comptabilité.

Au total, le centre de DOTHIO contribue à créer directement 2 emplois à la SLN dont 1 sur Thio.

1.2. Indirect, l'emploi de la sous-traitance

La SOMIKAT, tâcheron de la SLN sur le centre, avec 11 emplois équivalent à 10,41 plein temps, tous résidant à Thio (sauf 1 sur Canala) représente le plus gros de l'effet sur l'emploi.

Les dépenses de la SLN concernant le centre de DOTHIO sont de 130 MF en 2010 dont 121,6 payé à la SOMIKAT soit 93,5%. Toutes les autres dépenses concernent des entreprises basées à Nouméa et intervenant ponctuellement sur Thio.

La masse salariale déclarée de la SOMIKAT est de 25,7 MF en 2017, entièrement versée à des ressortissants de Thio.

Le bénéfice après impôts de la SOMIKAT a été de 8 MF entre juillet 2013 et juin 2014. Celui-ci n'a pas été distribué mais réinvesti dans l'activité pour la soutenir.

L'effet sur l'emploi du reste des dépenses a été évalué au vu des ratios CA/emploi des différentes branches d'activité de l'économie calédonienne sur la base de l'année 2006. Ces données sont compilées des liasses fiscales des entreprises par l'ISEE. Au vu de ces ratios, l'emploi créé par les dépenses de la SLN hors SOMIKAT pour le centre de DOTHIO est estimé à 0,4 emploi dont une partie négligeable sur Thio.

Le roulage du minerai est réalisé par de nombreux rouleurs indépendants (roulage du minerais depuis le site de Dothio jusqu'au bord de mer).

Ponctuellement un foreur et des aides « boutefeu » réalisent des forations et des tirs de mines pour les besoins de la production.

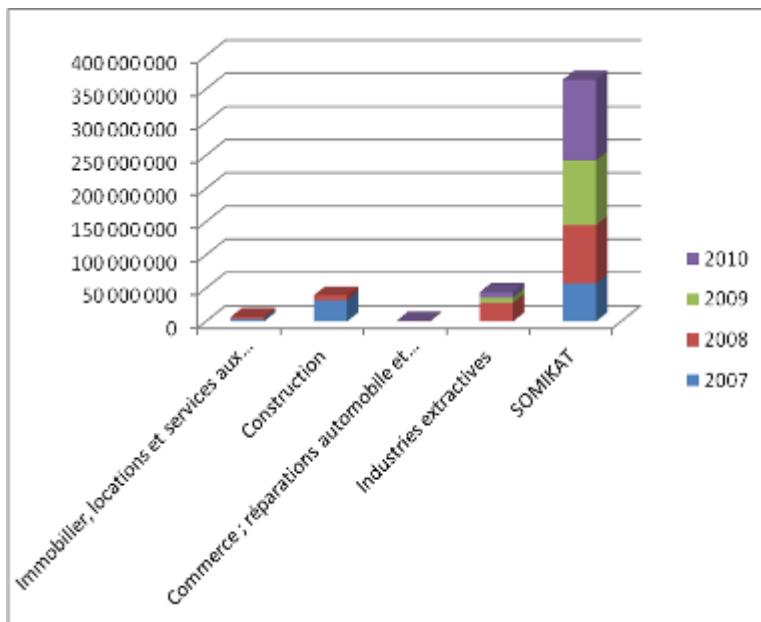


Tableau 6 : Analyse des dépenses par secteur d'activité ISEE de 2007 à 2010 par la SLN hors roulage

1.3. Les effets induits sur le bassin d'emploi proche

Les effets d'entrainement sur l'économie du centre de DOTHIO sont estimés à partir des consommations des entreprises fournisseurs de la SLN et des dépenses dû aux salaires versés aux emplois directs (SLN) et indirects (sous-traitants ou fournisseurs de premier niveau).

Au vu du tissu économique de la commune et des entretiens avec les acteurs, nous avons estimés, par secteur, un pourcentage d'évasion en dehors du bassin d'emploi communal des dépenses effectuées par les ménages dépensant les salaires et les consommations des entreprises.

Seuls seront abordés ici les effets induits du projet sur le bassin d'emploi proche, c'est-à-dire sur la commune de Thio.

La masse salariale des emplois directs et indirects distribué à des ressortissants de Thio est estimée à 34 MF pour le centre de DOTHIO.

Issu de notre modèle, basé sur le Tableaux Entrées Sortie de l'économie calédonienne (source ISEE) Sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, ces 34 MF de salaires créent 1,2 emplois.

Pour mesurer les effets induits de cette masse salariale sur Thio, nous avons considéré que la strate tribale de l'enquête budget consommation des ménages réalisée par l'ISEE en 2008 représentait le mieux le profil des ménages associés à ces revenus monétaires.

Nous avons pour chaque dépense, estimé un coefficient de consommation sur Thio en fonction de notre connaissance du tissu économique (présence ou absence du produit ou du service à la vente, entreprise par secteur présente ou non sur Thio).

Il résulte de notre analyse que l'évasion des dépenses sur Thio est très importante, notamment pour les biens d'équipements. Les dépenses liées alimentaires apparaissent les plus captives, mais aussi celles de santé (présence d'un dispensaire et d'une pharmacie).

Selon notre évaluation, la moitié des dépenses des ménages est effectué hors de la commune. D'autre part, la faiblesse du système productif implique que l'essentiel de cette dépense est faite pour l'acquisition de biens ou de services produits en dehors de la commune (alimentaire, carburant et électricité notamment). L'effet de cette dépense sur la création d'emploi impacte donc essentiellement le commerce ou la distribution de ses biens et services, soit au plus 30% de cette valeur (10% dans le cas des seuls carburants).

L'effet sur l'emploi des dépenses des ménages est donc estimé à 15% seulement de l'effet sur l'ensemble de la Nouvelle Calédonie soit 0,2 emploi environ.

Les consommations des entreprises sous-traitantes ou fournisseurs de la SLN sur Thio pour le centre de DOTHIO sont très réduites.

En ce qui concerne la SOMIKAT, les seules dépenses identifiées concernent les réparations des véhicules légers qui sont confiées à un mécanicien de Thio pour partie ainsi que les dépenses de carburant, le site n'étant pas encore équipé d'une cuve à gasoil. Ce devrait être fait d'ici 2012 et les carburants seront alors directement achetés à Nouméa.

L'effet des dépenses des entreprises apparaît encore plus faible et est estimé négligeable compte tenu de la marge d'erreur de ces estimations.

L'effet d'entraînement (effet induit) de l'activité du centre de DOTHIO apparaît donc faible. Cette situation est due au faible développement des secteurs productifs, en dehors du commerce général et de carburant, et des services sociaux sur la commune de Thio.

2. Les enjeux environnementaux liés à l'activité minière

2.1. Les inondations : une préoccupation majeure pour la population de Thio

2.1.1. Un déplacement des populations

Les inondations ont impliqué de nombreux bouleversements dans certaines tribus de Thio qui ont été déplacées à nombreuses reprises. Ces phénomènes s'étendent aux tribus situées près de l'embouchure de la rivière Thio mais aussi dans les plaines comme la tribu d'Oouroué. Hormis les déplacements de tribus, certains habitants ont déménagé dans des lotissements de la SLN moins vulnérable au risque d'inondation.

2.1.2. L'activité minière : un facteur d'inondation

Les mécanismes naturels de l'érosion fortement amplifiés par des techniques d'exploitation peu soucieuses du respect de l'environnement jusqu'aux années 1970 ont conduit à un fort engravement des rivières Thio et Dothio qui drainent les massifs exploités pour leur minerai de Nickel¹⁵.

Une évolution géomorphologique significative du bas delta et de la zone d'embouchure de la rivière Thio a été mise en évidence au cours des cinquante dernières années. Elle est reliée à l'impact combiné des paramètres naturels et anthropiques (exploitation minière et aménagement hydraulique des lits aval des deux rivières).

En effet, la superficie du bassin versant des deux rivières drainant la région de Thio est de 344 km² environ. Sur les pentes instables fragilisées par de nombreux mouvements de versants naturels (forte couverture latéritique, structures tectoniques souvent défavorables) et anthropiques (activité minière), les transports gravitaires induits par les mouvements de versants et le transport solide induit par les eaux du ruissellement ont conduit :

- à l'**engravement généralisé des cours d'eaux drainant les plateaux et massifs de périclites exploités par les mineurs**. Pour exemple, les bateaux qui pouvaient aisément accéder, en 1930, jusqu'au site de Pétroglyphes, situé à environ 6 km en amont de l'embouchure ne peuvent plus, aujourd'hui, remonter le lit de la rivière au-delà du pont du village, à moins de 3 km de la mer.
- à une **évolution géomorphologique significative du linéaire côtier** au niveau du système d'embouchure complexe des rivières Thio et Dothio qui collectent les eaux des cours d'eaux.

Ces deux phénomènes mis en évidence par Michel ALLEMBACH peuvent constituer une source d'aggravation du risque d'inondation dans la vallée de Thio et son littoral. L'érosion des bassins versants liée à l'activité minière est l'un des facteurs. Cependant, l'engravement, qui concerne principalement le lit mineur des cours d'eau, a un effet réel sur les crues fréquentes. L'effet sur les crues exceptionnelles (crue de référence centennale par exemple) est beaucoup moins sensible, les cours d'eau sortant très largement de leur lit, et la zone d'écoulement étant alors étendue à toute la plaine inondable.

Le cyclone Alison survenu en 1975 a agi comme un élément déclencheur des revendications liées à l'environnement. Les inondations provoquées par ce cyclone soulevèrent le problème de la pollution minière en tant que facteur aggravant les effets des intempéries.

¹⁵ Evolution géomorphologique récente du littoral à l'embouchure des rivières Thio et Dothio (Nouvelle-Calédonie) : Un exemple d'interactions anthropiques et naturelles Allenbach M., Hoibian T. (2)*, 2002 (http://www.paralia.fr/Files/07_13_10p_allenbach.pdf)

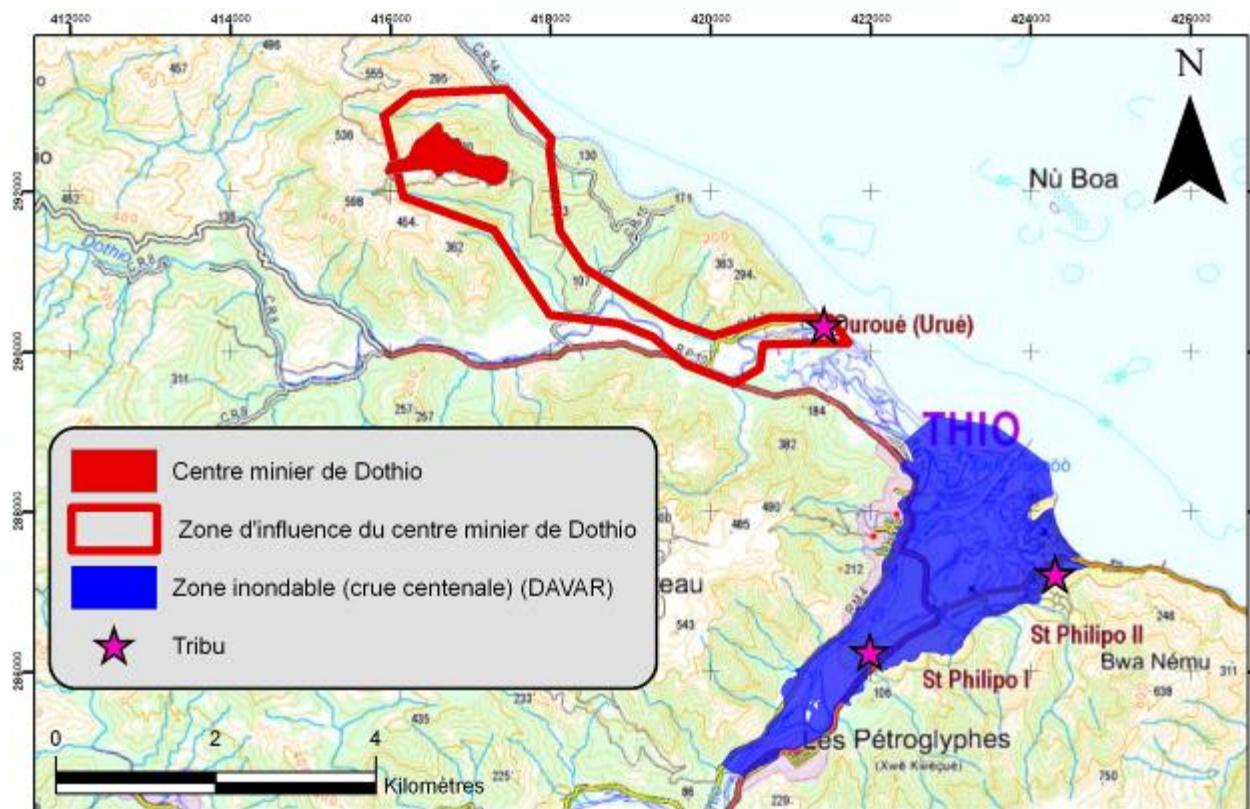


Figure 10 : Les zones inondables sur la commune de Thio

2.1.3. Les dédommages de la SLN : les accords « Pieds mouillés »

A partir des années 1980, de nombreux accords abordent ce problème traité sous le nom de « pieds mouillés ».

Les « pieds mouillés » désignent les populations pouvant bénéficier de dédommages de la part de la SLN pour pallier aux dégâts des eaux dont ils ont été victimes. Ces dédommages peuvent prendre plusieurs formes : enveloppe financière pour couvrir les frais de reconstruction et réhabilitation de logements dégradés ; ou relogement dans une maison appartenant à la SLN dans un des lotissements prévus pour les employés de la mine.

En compensation des dégâts liés à la pollution minière, la SLN peut faire bénéficier la tribu d'une prime d'assurance qui compense les dégâts liés aux inondations, la CAMA. « *La CAMA est une assurance prise en charge par la SLN pour tout ce qui est culture* » explique le chef du service administratif de la SLN-Thio.

« *Pour la CAMA, la SLN peut donner un million cinq par an pour les parcelles déclarées (plantations de bananiers, ignames...). Ça passe par l'OGAF. Il faut faire une déclaration avant le 31 décembre pour l'année d'après. Un technicien vient pour contrôler et il faut que la zone soit déclarée sinistrée par le Haussariat* » (DEGREMONT, 2009).

Concernant la tribu d'Ouropé, la SLN a également signé en 2007 un protocole d'accord avec la tribu d'Ouropé qui prévoit notamment l'attribution d'un fonds de 20 millions CFP destiné à l'aménagement final et à certains travaux de construction sur un lotissement qui reviendrait à la tribu.

Ces différentes indemnités et dédommages versés aux populations en compensation des dommages subis constitue une rente économique issue indirectement de l'activité minière sur la commune de Thio.

2.2. Une prise de conscience environnementale

Les premiers travaux environnementaux sur mines datent des années 70, et concernent la mine de Kongouahou. Ces travaux résultent de la mise en place du premier périmètre de protection des eaux sur le bassin de La Ouenghi, la mine étant située en amont.

La SLN met en œuvre à partir des années 1980 des travaux environnementaux sur mine pour limiter la pollution minière de manière durable (barrages anti-pollution, bassin de décantage, verses contrôlées), notamment par le biais d'entreprises de sous-traitance (comme la SODEER).

La création de la SARL SODEER en 1989, entreprise de sous-traitance chargée des travaux de gros œuvre, s'accompagne d'une vocation « politique » puisqu'il s'agit de la « Société de développement économique des ethnies réunies » et elle s'inscrit dans un contexte où les revendications concernant l'emploi local commencent à émerger. Celle-ci veut s'inscrire dans les travaux de réhabilitation des mines et de protection de l'environnement.

Cette prise de conscience environnementale constitue aujourd'hui un des arguments qui légitime la gestion des ressources minières en concertation avec les populations locales. Cette gestion concertée et participative avec la population de Thio s'est concrétisée en 2007 par la mise en place de la SOMIKAT pour l'exploitation du centre de Dothio.

3. Evolution du rôle social de la SLN

Le rôle social de la SLN se manifeste sous plusieurs aspects selon les périodes, et est constituant des fonctions de cette entreprise depuis son implantation à Thio par le biais des activités induites et des avantages sociaux acquis par les premières formations syndicales. En effet, les avantages sociaux sont plus nombreux et plus anciens à la SLN que dans les autres entreprises minières¹⁶ (BENCIVENGO, 1999).

L'aspect fondateur et « paternaliste » de la SLN puise ses racines dans les débuts de l'implantation de cette entreprise à Thio, où une véritable «société » locale s'est constituée, avec toutes les composantes sociales que cela implique, impulsée par la seule présence de cette entreprise minière alors florissante. En favorisant le développement des activités économiques et sociales à Thio, l'activité minière est imprégnée d'une fonction sociale importante qui se concentre par la suite autour de ses employés, notamment suite aux revendications syndicales.

Le rôle social de la SLN s'est modifié au gré des pressions, conflits et mouvements sociaux qui ont marqué les dernières décennies, et, dans une optique de préservation de la paix sociale, la SLN accorde un intérêt particulier aux relations qu'elle entretient avec les habitants de Thio, notamment avec les coutumiers qui détiennent un rôle prépondérant dans les revendications sociales.

¹⁶ BENCIVENGO Y., 1999, « 101 mots pour comprendre la mine en Nouvelle-Calédonie », (ouvrage collectif), Ile de Lumière, avec le concours des Nickels de l'Initiative : 266p

A partir des années 70, la SLN a recours à des « personnes relais », affectées aux relations sociales de manière plus ou moins formelle, pour améliorer le dialogue avec les représentants de la population locale. L'objectif implicite de ces réunions est de concilier les deux logiques relatives à la vie coutumière et au monde professionnel de la mine pour améliorer la productivité de l'activité minière.

La période des années 1975-1980 est significative dans le sens où elle marque un réel tournant dans les pratiques de la SLN, qui adopte une nouvelle forme de politique, suite à des mouvements sociaux et des négociations avec les représentants de la population locale (les coutumiers) et de la commune.

L'évolution du rôle social de la SLN à Thio est aujourd'hui une réponse aux besoins de performance économique par le biais d'une adaptation accrue des coutumiers au travail minier.

4. Les implications de la SLN dans la vie communale

(17) La SLN est un acteur incontournable du développement de la commune

La SLN et Thio, c'est une histoire commune de près de cent trente ans. La Société Le Nickel s'est toujours impliquée dans la vie de la commune.

En 2007, elle a cédé à la commune les réseaux de voirie et l'AEP du lotissement des Pétroglyphes en incluant une compensation financière de 100 millions CFP destinée à leur remise en état.

La SLN intervient également dans :

- le goudronnage de l'intersection entre la route de Saint-Paul et la piste de roulage des camions (25 millions) ;
- le bétonnage sur la route de Saint Paul (8 millions) ;
- le lancement d'une étude hydrologique de la vallée de la Koa (1,5 million) ;
- le financement du Fonds Communal de l'Environnement (40 millions par an).
- une participation annuelle à la foire de Thio (1 million) ;
- la rénovation du clocher de l'église (2 millions)

En 2008, la SLN a signé avec la mairie et la province Sud un partenariat global destiné à initier des projets de développement profitables à tous les habitants, pour un montant de près de 200 millions CFP.

5. Les bénéfices sociétaux : SOMIKAT

5.1. L'expérience de la SOMIKAT : un exemple réussi d'implication des communautés locales.

Le gérant de la SOMIKAT jusqu'en 2010 est un Kanak de la tribu de Saint-Paul et est aussi gérant d'une société de transport du personnel, également en contrat au SLN.

Sa nièce, une jeune diplômée en Géologie et Mines a été recrutée par la SLN pour aider au lancement de la SOMIKAT.

La moyenne d'âge des employés de la SOMIKAT est particulièrement jeune (30 ans).

Cela constitue une référence pour les jeunes de Thio dont un certain nombre rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle.

5.2. Une entreprise dont le client est satisfait

Le tâcheronnage mis en place par la SLN apparaît comme un schéma gagnant-gagnant :

- Pour la population locale, une meilleure maîtrise de son avenir grâce à la maîtrise de l'emploi, mais également de l'investissement et le développement d'un savoir-faire. Celle-ci a bénéficié de la part de la SLN d'un soutien et technique et de formation de grande qualité. Elle bénéficie également des retombées financières au niveau des communautés locales, actionnaires de l'entreprise SOMIKAT.
- Pour la SLN, un partage des responsabilités sociales, des relations non plus d'employeur à employé mais de client à fournisseur se traduisant notamment par une plus grande souplesse dans la gestion du centre, une meilleure réactivité et un très grand calme social.
Tous ces éléments contribuent à la performance du centre.

SLN et SOMIKAT satisfaits de leur partenariat actuel ont la volonté respective de poursuivre l'activité au-delà de la vie du gisement actuel.

PARTIE III : PROPOSITION DES MESURES DE GESTION DES IMPACTS

1. Approche du développement durable dans un projet

L'approche de l'IFC (International Finance Corporation) concernant la promotion du développement durable dans un projet comme celui du centre minier de Dothio est aujourd'hui une référence standard pour mettre en place un plan d'action efficace et pragmatique concernant la gestion de la performance sociale et environnementale pendant toute la durée de vie d'un projet.

En effet, un **bon système de gestion adapté à la taille et à la nature d'un projet** promeut une performance sociale et environnementale saine et durable **et peut entraîner des résultats financiers, sociaux et environnementaux améliorés pour le projet.**

Un système efficace de gestion sociale et environnementale est un système dynamique, un processus continu mis en place par la direction et qui implique la communication entre le client, ses employés et les communautés locales directement affectées par le projet.

L'objectif est de proposer un programme de mesures et d'actions d'atténuation et d'amélioration de la performance en réponse aux risques et impacts socio-économiques identifiés.

La SLN a déjà mis en œuvre pour partie ces principes.

2. Proposition de mesures

Différents impacts négatifs et positifs ont été décrits et évalués. Il s'agit maintenant de proposer des mesures visant à anticiper et à atténuer les effets non désirables du projet et à optimiser les retombées socio-économiques positives.

2.1. Péréniser la SOMIKAT

L'idée initiale portée par les coutumiers était de devenir des mineurs à part entière. Dans les faits, leur faible moyens et leur savoir-faire en cours de développement a conduit à une solution de tâcheronnage encadrée par la SLN. Celle-ci joue donc un rôle prépondérant, tant en matière de conduite des travaux qu'en matière d'études et planification de l'exploitation minière. De la même manière, les plans de formation, d'hygiène et sécurité sont supervisés et financés par la SLN.

L'expérience apparaît cependant suffisamment positive par les deux parties pour que la SLN recherche activement de nouveaux gisements proches afin de pérenniser l'activité.

Progressivement, l'entreprise va acquérir de l'expérience et des savoir-faire. Il pourra alors être envisagé progressivement, un transfert d'une partie de l'encadrement voire de la planification, au moins pour les parties ne nécessitant pas des investissements trop conséquents.

2.2. Valoriser l'expérience SOMIKAT à destination des jeunes dans le domaine minier

2.2.1. Lutte contre le chômage et la délinquance des jeunes

Une autre caractéristique de Thio est, nous l'avons vu le désœuvrement d'une partie importante de sa jeunesse. Ces jeunes semblent en difficulté pour construire leur projet de vie. Leur avenir est incertain, ce qui conduit aux incivilités et au sentiment d'insécurité lié aux actes de délinquance.

La SLN pourrait utilement se positionner vis-à-vis des jeunes non pas comme offreur d'opportunité (elle l'est déjà, c'est même le premier offreur de la commune) mais comme soutien des initiatives sur des projets en dehors de son activité principale, à l'image de ce qu'elle fait à l'échelon calédonien à travers **les Nickels de l'Initiative**.

En effet, l'émulation liée à un concours paraît particulièrement pertinent et motivant plutôt que la notion de guichet ouvert à tous :

- le concours renvoi à la fois à une notion de performance et de prise en main par le porteur de projet.
- le guichet ouvert à tous renvoi à une notion d'assistanat et de prise en charge.

Dans sa mise en œuvre, la MIJ (Mission d'Insertion des Jeunes) pourrait être un partenaire relais efficace sur le terrain. La SLN a intérêt à y associer la SOMIKAT, en termes d'exemple comme de responsabilisation sociale.

L'objectif est de changer la perception de la SLN (Il existe des opportunités de travail en dehors de la SLN, la SLN est un partenaire des jeunes pour leur projet de vie).

2.2.2. Ouvrir selon le même modèle d'autres petits centres miniers

Suivant les ressources identifiées, d'autres petits centres miniers pourraient ouvrir, sur la commune ou dans d'autres communes minières selon le schéma de partenariat SOMIKAT

Les conditions de réussite de ce partenariat tiennent en partie aux hommes qui l'ont construit. Il nous semble qu'il repose sur **un équilibre gagnant-gagnant** d'une part mais également sur **la mise en responsabilité** respective des parties.

2.3. Continuer et renforcer l'implication des populations locales dans les travaux et la gestion de la protection environnementale

2.3.1. Les travaux environnementaux

Le secteur de l'environnement lié à la mine est en pleine expansion, en particulier autour des questions de réhabilitation des sites miniers.

La multiplication des réglementations (la délibération 104 et l'application nouvelle du schéma minier), et plus localement la pression des populations et de la commune pour limiter la pollution minière conduisent à des mesures qui introduisent des acteurs extérieurs au secteur minier.

L'environnement est au cœur des préoccupations des populations locales. La SLN a depuis la fin des années 80 confié à des sous-traitants locaux (3 entreprises aujourd'hui, SODEER, Sud Nord Mines et SOMIKAT pour Dothio) la réalisation des travaux de génie environnemental.

Si elle confie les études et les opérations de revégétalisation à des entreprises extérieures à la commune, celles-ci font appel pour la revégétalisation à l'association Mara Jati qui a développé depuis plus de 10 ans son savoir-faire en matière de collecte de graines, de production de plants miniers et de mise en œuvre de chantiers de revégétalisation. Ces activités apparaissent cependant en dents de scie, ce qui nuit à la pérennité de l'activité et à sa structuration professionnelle.

Selon le directeur de cette association « en termes de développement ça peut être intéressant pour les gens à Thio. Mais ils préfèrent être salariés. Pourtant ça pourrait être une manne monétaire importante : il y a une demande de 7 millions de graines » (DEGREMONT, 2009).

Les mesures pourraient se porter sur un partenariat plus étroit avec la population locale en matière de :

- ⇒ Collecte de graine.
- ⇒ Production de plants de pépinière.
- ⇒ Travaux de revégétalisation.

Mara Jati pourrait être un partenaire efficace, regroupant autour de sa pépinière et de ses savoir-faire, des pépinières satellites réparties dans les différentes tribus.

2.3.2. La gestion des questions environnementales

La SLN a déjà mis en place une gestion concertée de ces questions avec la population locale et les institutions compétentes. Il existe un plan de gestion et chaque année, une revue annuelle des questions environnementales est effectuée.

Y participent outre la SLN, les coutumiers, la commune et les services de la province Sud et de la Nouvelle Calédonie concernés.

Ce plan de gestion permet d'intégrer la population locale afin qu'elle se considère comme un acteur à part entière pour la protection de son patrimoine naturel.

2.4. Diversifier l'économie de la commune de Thio pour l'après Nickel

2.4.1. Une volonté de la commune

Depuis plus de 130 ans, la commune s'est développée au niveau économique, sur le principe de la mono-activité, liée au minerai de nickel.

Cette matière première étant limitée, la commune souhaite développer d'autres secteurs d'activités et orienter les jeunes vers de nouvelles formations ayant des débouchés dans le domaine de la pêche, de l'agriculture et du tourisme notamment¹⁷.

2.4.2. Le développement rural : des opportunités réduites

L'activité agricole est très peu développée et essentiellement vivrière. Elle est principalement identitaire et maintenue par les échanges coutumiers.

Le grand nombre de zones inondables et leur extension passée liée à l'activité minière limite les possibilités de pratiquer une agriculture sur de grandes surfaces, et les vallées assez étroites, sols de montagne et maquis minier sont difficiles à valoriser par des cultures.

Aujourd'hui l'élevage bovin se raréfie. Sans doute associée à l'histoire des éleveurs d'origine européenne, ce n'est pas une activité très pratiquée par les Kanaks (DEGREMONT, 2009).

Avec l'Office des terres puis l'ADRAF, près de 7.000 hectares de foncier ont été attribués à des structures du type GDPL (Groupement de Droit Particulier Local). Ce foncier est souvent peu ou pas mobilisable pour des projets structurant comme nous l'avons vu plus haut (Cf. partie 1 ch. 6.3.)

La pêche a fait l'objet de nombreux projets de développement notamment dans le district de Borendy dès 1985 mais très peu ont fonctionné. Aujourd'hui l'association continue de porter ce secteur en commercialisant la pêche et en approvisionnant les pêcheurs (matériel, glace).

Il semble, à dire d'acteurs, que la « rentabilité » de ces secteurs ne soit pas concurrentielle avec les emplois l'activité minière.

L'essentiel de l'action de la SLN doit concerter les activités liées à la revégétalisation. Elle pourrait plus formellement (contractualisation directe ou indirecte) offrir des opportunités de marché susceptible de créer un petit réseau de pépinières, de collecteurs ou de travaux de revégétalisation en s'appuyant sur Mara Jati.

2.4.3. Réduire la concurrence et l'influence de la SLN sur les autres activités

Les petites entreprises artisanales se développent difficilement, et se tournent vers la SLN pour des contrats. Cependant le maire indique que « *les petits artisans se lancent et demandent l'aide de la SLN qui paye les petites entreprises d'espaces verts par exemple, mais lorsque la municipalité veut faire appel à ces entreprises, elles demandent les mêmes salaires que la SLN* », qui sont trop élevés pour être assurés par la mairie. « *La SLN a fait des surenchères sur les salaires et les administrations aussi. Faut s'aligner sur les industries récentes* » explique par ailleurs le directeur de Mara Jati (DEGREMONT, 2009).

Cette concurrence de la SLN par rapport aux autres activités se retrouve lorsque les acteurs locaux se réfèrent aux salaires perçus à la SLN en comparaison aux revenus dégagés par une activité économique de moindre envergure.

¹⁷ Source : Présentation du PUD de Thio, 2005

La SLN doit continuer son désengagement au profit de la commune. Elle ne doit intervenir qu'indirectement via la commune et les services provinciaux pour le développement économique comme cela est fixé dans le contrat de partenariat conclu en 2008.

2.5. Renforcer les rôles de la commune, de la SLN et des coutumiers pour un développement durable de Thio

Grâce au partenariat de 2008, le rôle de la SLN se traduira désormais par un appui financier durable aux projets de développement mis en œuvre par la commune.

La municipalité s'engageant aujourd'hui pour un développement d'infrastructures et d'aménagements, légitime son rôle par une présence continue et son influence croissante sur les orientations à prendre en fonction de ses objectifs de développement.

Les coutumiers, qui conservent un rôle influent et se présentent comme des interlocuteurs incontournables pour la commune et la SLN, visent dans leurs démarches un repli sur la localité (à travers les revendications pour l'emploi local et la reconnaissance des autorités traditionnelles notamment). Dans le même temps ils se situent dans un processus de négociation d'une place décisive dans la chaîne d'acteurs de l'industrie minière, dans une volonté de s'approprier les moyens de leur propre développement, notamment par le biais de la construction identitaire kanak (dans le champ politique, économique et social). Quant aux entrepreneurs kanaks locaux, ils trouvent les voies d'une émancipation dans la participation effective aux activités économiques, en se positionnant en tant qu'acteurs du développement par l'accession à un certain pouvoir économique.

Les mesures concernent donc le renforcement du rôle de la SLN dans le développement économique de Thio. Ces mesures doivent être définies et programmées en concertation avec la commune et les coutumiers.

Un outil pourrait être un « **club des entrepreneurs de Thio** » dans lequel la SLN, si elle exerçait le leadership, en exclurait des discussions ce qui est relatif à la mine. En effet l'objectif d'un tel club est de rassembler les forces économiques motrices de la commune pour explorer les voies à développer ou à structurer d'un point de vue économique, à soutenir les initiatives en ce sens et à orienter les politiques publiques afférentes.

La SLN sortirait alors encore davantage de son rôle « paternaliste » et inciterait à mettre en responsabilité les forces entrepreneuriales de la commune vis-à-vis des leurs. En les considérants comme « égaux » (les membres du même club) elle leur renverra la nécessité de partager la responsabilité du développement et de la structuration de l'économie « hors mines ».

3. Proposition d'indicateurs de suivi

Des indicateurs de suivi sont nécessaires afin d'évaluer d'une part l'importance des impacts identifiés et d'autre part la pertinence des solutions mises en œuvre.

Les critères de définition pour définir un indicateur d'impact et de suivi doivent prendre en compte :

- adaptation aux préoccupations des populations et à la taille du projet ;
- problèmes de la mesure de ces indicateurs (normalisation, standardisation) ;
- problèmes des moyens à mettre en œuvre ;
- échelle à laquelle on définit les indicateurs.

Sur la base de ces critères, des indicateurs ont été définis. Ils sont présentés dans le plan d'action.

4. Mise en œuvre d'un plan d'action

4.1. Objectif

Afin que ces mesures soient les plus efficaces, un plan d'action en concertation avec tous les acteurs concernés sur l'ensemble de la commune est nécessaire.

En effet, un plan d'action constitue un outil de planification pragmatique. Il permet d'assurer l'efficacité des mesures mis en œuvre, des modifications des mesures si nécessaire ainsi qu'un contrôle de la production et une consultation interactive.

Dans le cadre de cette étude, le plan d'action comprendra :

- *les enjeux liés au projet* ;
- *les objectifs visés* ;
- *les actions à mettre en œuvre* ;
- *le niveau d'implication de la SLN pour ces actions* ;
- *les partenaires associés à ces actions* ;
- *les résultats attendus* ;
- *les indicateurs de suivi de ces actions*.

4.2. Suivi du plan d'action

Une évaluation annuelle du plan d'action est nécessaire. Pour cela, chaque année, la SLN en concertation avec les acteurs concernés fera un bilan des mesures de l'année écoulée et précisera le programme de l'année suivante qui sera modifié le cas échéant suivant les résultats des mesures réalisées (objectif atteint ou non atteint).

En effet, les résultats du suivi de l'évaluation du plan d'action vont permettre d'ajuster les mesures entreprises pour améliorer les conditions socio-économiques de la population et des acteurs économiques recensés dans la commune de Thio.

4.3. Présentation du plan d'action pour 2019-2024

Afin que le plan d'action soit optimal, les actions concernant l'ensemble des centres miniers de la SLN (Dothio, Plateau et Camp des Sapins) sur la commune de Thio ont été regroupés.

Le tableau en page suivante présente le plan d'action de la SLN pour les cinq années à venir.

Enjeux	Objectifs	Actions	Niveau d'implication de la SLN	Partenaires associés éventuels	Résultats attendus	Indicateurs de suivi	
Protection de l'environnement	Réduire les impacts liés à l'activité minière (érosion)	Poursuivre les travaux d'ouvrage de gestion des eaux et d'aménagements des verses	Dothio/Thio	Directe	DIMENC, DAVAR, DENV, Commune	Réduction du transport solide (MES)	Suivi des eaux de surface / nombre d'ouvrages
	Réduire le risque d'inondation	Mettre en œuvre un programme de travaux	Dothio/Thio	En fonction des travaux		Réduction du risque d'inondation	Surfaces inondées
	Continuer et renforcer l'implication des populations locales dans les travaux et la gestion de la protection environnementale	Mettre en œuvre un partenariat plus étroit avec la population locale pour : la collecte de graine, la production de plants de pépinière, les travaux de revégétalisation.	Dothio/Thio	Directe	MARA JATI, Sous-traitants Coutumiers	Implication de la population locale	Surfaces revégétalisée/traitée par an Nombre d'entreprises, Nombre d'emplois dans le domaine environnemental
Expérience de la SOMIKAT : un exemple réussi d'implication des communautés locales à valoriser	Pérenniser la SOMIKAT	Poursuivre son accompagnement	Dothio	Directe et contractuelle	SOMIKAT	Développement des compétences et expériences / Augmentation du CA	Formation/Diplômes/CA
	Valoriser l'expérience SOMIKAT à destination des populations locales dans le domaine minier	Etudier d'autres mines pouvant être mis en tâcheronnage sur Thio	Dothio	Directe	Commune, Coutumiers	Création d'entreprises locales	Nombre de projet / entreprises locales
Diversifier l'économie de la commune de Thio pour l'après Nickel	Accompagner la commune dans son développement	Renforcer les échanges	Dothio/Thio	contrat de partenariat PS/Commune/SLN	Commune, Province Sud	Amélioration du cadre de vie	Nombre de projets concrétisés de la commune / Impact de ces projets
	Renforcer les activités liées à la revégétalisation	Créer un petit réseau de pépinières, de collecteurs ou de travaux de revégétalisation en s'appuyant sur Mara Jati.	Dothio/Thio	Directe	MARA JATI	Création d'entreprises locales	Nombre de pépinières Nombre d'emplois Répartition spatiale
Evolution du rôle de la SLN dans la commune	Lutte contre le chômage et la délinquance	Mettre en œuvre des projets d'insertion professionnelle avec les jeunes sous forme d'un appel à projet (exemple: les Nickels de l'Initiative)	Dothio/Thio	Indirectement en fonction des initiatives	MIJ, Gendarmerie, commune, Coutumier	Créer un dynamisme d'activité chez les jeunes Réduction la délinquance chez les jeunes	Nombre de projets soutenus Nombre de d'emplois créés baisse du nombre de délits
	Favoriser avec les partenaires locaux le renforcement du tissu commercial et artisanal	Créer et animer un club des entrepreneurs de Thio	Dothio/Thio	contrat de partenariat PS/Commune/SLN Fonction achat	Commune, Province Sud	Diversification et développement durable de l'économie de la commune	Nombre et dépenses auprès des entreprises locales
	Réduire la concurrence et l'influence de la SLN sur les autres activités	Aligner les prix sur la réalité du marché en faisant jouer la concurrence	Dothio/Thio				

Tableau 7 : Plan d'action de la SLN sur la commune de Thio pour 2019-2024

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des personnes contactées

Annexe 2 : Chiffres clé Thio 2014

Annexe 3 : Fiche Thio ISEE 1996

Annexe 4 : Fiche tribu Ouroué 1996

Annexe 5: Taux d'équipement des ménages Thio, province Sud et NC en 2009 (ISEE)

Annexe 6 Répartition par type d'entreprises de 2002 à 2011 à Thio (ISEE)

Annexe 7 : Données agricoles de la commune de Thio (source : DAVAR-ISEE,2002 et 2012)

ANNEXE 1

Liste des personnes contactées

Personne	Compétences	Objet de l'entretien
SLN		
Mohamed KADDAR	Chef du département tâcherons (DTA)	Historique et condition d'exploitation du centre minier de Dothio, relation avec la SOMIKAT
Michel MASCARINO	Responsable du site de Dothio (DTA)	
Seyrane BELIOT	Chef de site de Dothio (DTA)	
Nathalie PANTALONI	Chef de la communication	Historique de l'activité minière sur la commune de Thio / action de mécénat
Acteurs institutionnels		
J-P DO VAN THUYET	Secrétaire général de la mairie de Thio	Analyse de l'activité socio-économique, relation avec la SLN
L. M'BOERI	Responsable de Thio tourisme (point I)	Activités et fréquentation touristique
David BROUSTET	Département Démographie et Enquêtes ISEE	Répartition de la population de Thio selon les districts de recensement en 2009
Maurice FELS	Responsable du musée de la mine	Historique de l'activité minière sur la commune de Thio
Frédéric BERNUT	Chef de Brigade de la Gendarmerie de Thio	Chiffres sur la délinquance
Lolita Toura	Responsable DEFE Thio	Etat des lieux sur l'activité socio-économique sur Thio
Pierre-Yves LE MEUR	Anthropologue à l'IRD	Analyse de ses travaux concernant l'impact de l'activité de la SLN sur la commune de Thio et les coutumiers
Jean-Marie WADRAWANE	Archéologue à l'IANCP	Recensement de sites archéologiques
Acteurs économiques		
Daniel PETENEMOU	Gérant de la SOMIKAT	Historique et condition d'exploitation du centre minier de Dothio, relation avec la SLN
R. RICHMOND	Président du syndicat des rouleurs de Thio	
G BELLIER	Vice président du syndicat des rouleurs de Thio	
Madame CHAMOINRI	Gérante du camping-gîte d'Ouroué	Fréquentation touristique
Joachim FRANCOIS	Directeur de l'association MARA JATI	Activité de la pêche

ANNEXE 2

Chiffres clé Thio 2014

Transmis sur CD joint

ANNEXE 3

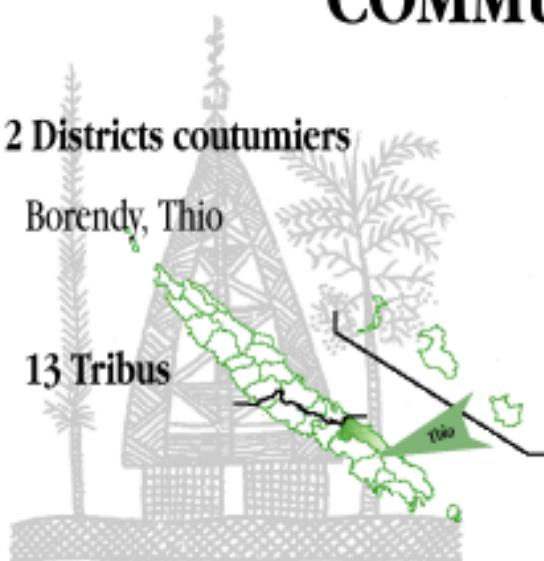
Fiche Thio ISEE (1996)

COMMUNE DE THIO

2 Districts coutumiers

Borendy, Thio

13 Tribus



DÉMOGRAPHIE

État matrimonial/légal	Hommes		Femmes		Langue française (14 ans ou plus)	Niveau d'étude atteint (14 ans ou plus)	Hommes		Femmes			
	Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents			Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents		
Célibataire	630	72	525	124	Parler le français	932	199	18	1	20	8	
Marié(e), rencontré(e)	110	15	109	32	Lit le français	924	198	216	19	171	59	
Veu, veuve	12	0	38	5	Écrit le français	924	198	158	22	160	32	
Divorcé(e)	2	3	1	4	Ménages résidant		96	21	94	26		
Total	754	90	673	165	Nombre	1989	1996	Université ou grande école	2	1	2	10
					Taille moyenne	4,5	3,8	Total	490	64	447	135

EMPLOI

Situation d'activité (14 ans ou plus)		Hommes					
	Actifs occupés	Chômeurs	Militaires du contingent	Élèves, étudiants	Retraités	Autres	Total
Résidents	202	107	6	52	48	75	490
Non-résidents	26	13	1	13	7	4	64
Femmes							
Résidents	56	73	0	62	19	237	447
Non-résidents	40	13	0	24	6	52	135

ÉQUIPEMENT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Mode d'éclairage		Équipement ménager	
Réseau général	272	En courante	370
Lampe à pétrole	88	Wc	112
Groupe électrogène	7	Automobile	162
Cellule photovoltaïque	2	Baignoire ou douche	339
Autre	8		

DISTRICTS COUTUMIERS DE LA COMMUNE

District coutumier	Tribus	Résidents		Non-résidents		Ménages	
		1989	1996	1989	1996	1989	1996
Boerndy	5	361	164	96	291	88	71
Thio	8	587	1 263	535	418	125	306
Total	13	948	1 427	NS	NS	213	377

ANNEXE 4

Fiche tribu de Ouroué ISEE (1996)



**Aire coutumière
XARACUU**
**District coutumier
THIO**

**Tribu
OUROUE**

AUTORITÉS COUTUMIÈRES

Grand-Chef
Terra Damas
Conseil des Anciens
Osi

Chef
Mapéri Nar cisse
Président du conseil
Nomas Mator

Langue vernaculaire
Xaracuu

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Chef-lieu de la commune		Thio - 2 km		
Entre la tribu et le chef-lieu				
Transport en commun	Non	Route	revêtue	praticable
Taxi	Oui	RM3	Non	Oui
		RM15	Non	Oui
		RP4	Non	Oui

ÉQUIPEMENT DE LA TRIBU

Eau			Électricité			Poste			Télécommunication		
Réseau de distribution d'eau	Oui		Alimentation en électricité	Oui		Centre postal	Non		Réseau téléphonique	Oui	
Provenance de l'eau	Moyen		Service postal	Non		Service postal	Non		Cabine publique		
Source	Réseau public		Passage	-		Passage	-		Publiphone OPT		
Social et culturel			Enseignement (école maternelle et primaire)			Santé					
Terrain de sport	Grand jeu	Petit jeu	Public	École	Classe	Classe la plus élevée	-	-	Vacation médicale		
(compétition officielle)	-	-	Préfé	-	-	-	-	-	Non		
Maison commune	Oui			Cantine scolaire	-	-	-	-	Salle des soins		
Lieu de culte	Chapelle			Ramassage scolaire	Oui	-	-	-	Non		
			École accueillant des enfants d'une autre tribu								

DÉMOGRAPHIE

Personnes résidant dans la tribu	Âge		Hommes		Femmes		Diplôme le plus élevé (14 ans ou plus)	Hommes		Femmes		
	1989	1996	Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents		Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents	
Appartenant à la tribu	81	76	0- 5 ans	9	2	6	5	23	11	22	12	
App. à une autre tribu	7	24	6-10	10	3	6	2	0	0	4	1	
Autre	2	3	11-15	5	6	3	1	3	7	5	4	
Total	90	103	16-20	7	4	6	6	5	3	3	3	
Personnes déclarant appartenir à la tribu mais n'y résidant pas			21-40	15	9	16	11	Bac+1	0	0	4	
			41-60	6	5	7	7	Bac+2	0	0	0	
			61 ans et +	4	0	3	0	Bac+3 et plus	0	1	0	
Résidant dans la commune	17	30	Total	56	29	47	32	Diplôme universitaire (Bac +2)	0	0	0	
Rés. autre commune	11	31	Âge moyen	Résidents	Non-résidents	Global		Diplôme universitaire (Bac +3 et plus)	0	0	0	
Total	28	61		24,7	25,1	24,8		Total	32	21	35	24
État matrimonial	Hommes		Femmes		Langue française		Niveau d'étude atteint		Hommes		Femmes	
national	Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents	(14 ans ou plus)	Résidents	Non-résidents	(14 ans ou plus)	Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents
Célibataire	47	25	36	20	Parler le français	67	45	Pas de scolarisation	4	0	2	1
Marie(e), remarie(e)	8	3	8	11	Lire le français	65	45	Primaire	13	4	13	7
Veuf, veuve	1	0	3	1	Écrire le français	65	45	Secondaire, de la 6 ^e à 3 ^e	12	8	11	8
Divorcé(e)	0	1	0	0	Ménages résidant			Secondaire, après la 3 ^e	3	9	8	6
Total	56	29	47	32	1989	1996		Université/grande école	0	0	1	2
					Nombre	18	26	Total	32	21	35	24
					Taille moyenne	5,0	4,0					

EMPLOI - ÉCONOMIE

Situation d'activité (14 ans ou plus)	Hommes		Femmes	
	Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents
Actif occupé	16	10	5	9
Chômeurs	1	3	1	0
Militaires du contingent	0	0	0	0
Bévés, étudiants	1	7	6	4
Retraîts	5	1	2	0
Autres	9	0	21	11
Total	32	21	35	24

Activité économique dominante

Agriculture, Elevage

EQUIPEMENT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

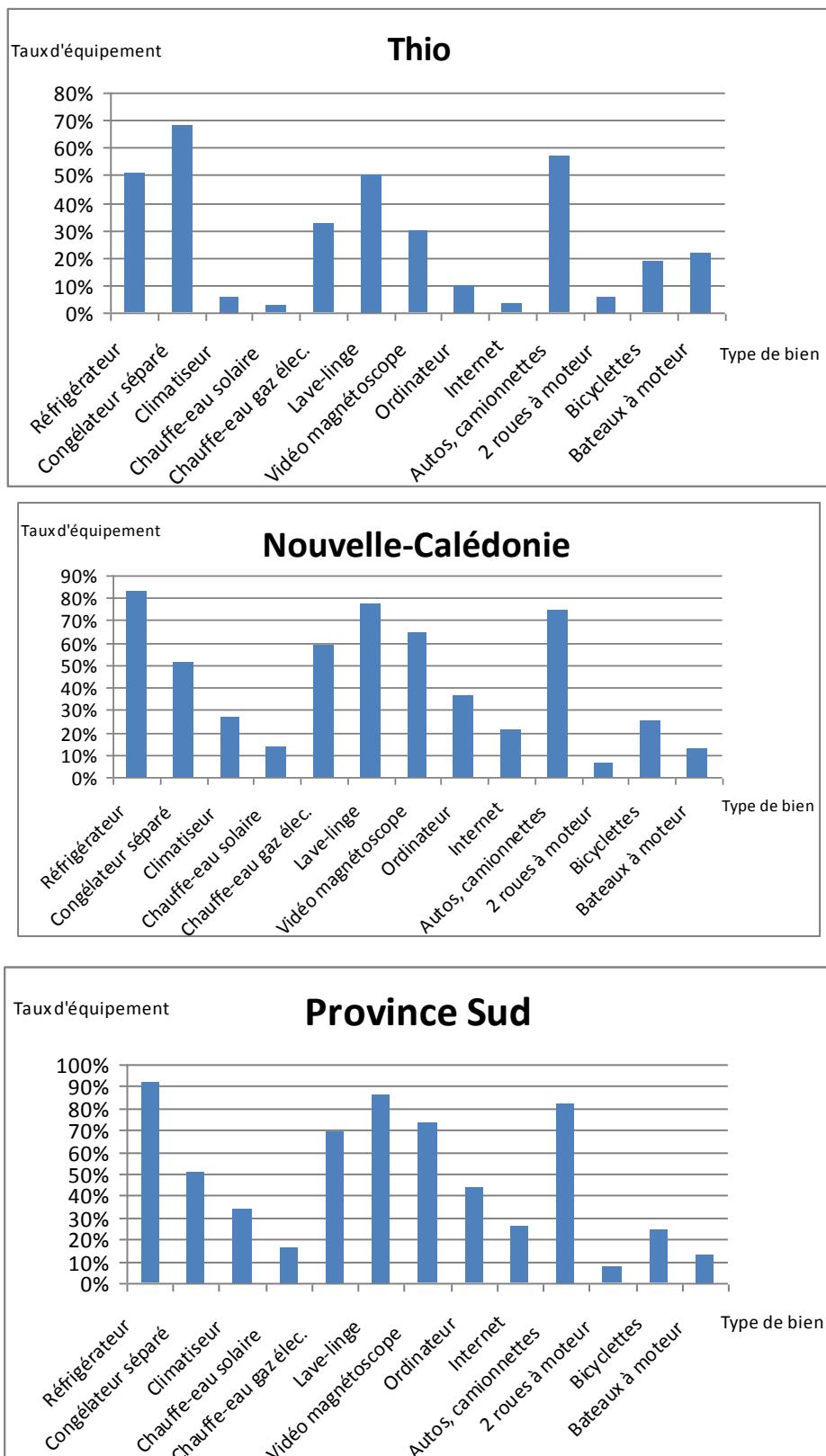
Mode d'éclairage	Équipement ménager	
	Réseau général	Autre
Réseau général	26	0
Groupe électrogène	0	Autre
		Cellule photovoltaïque
		0
		Baignoire ou douche
		25

AUTORITÉS RELIGIEUSES

Protestant	Protestant Libre	Catholique
Pasteur	-	Prêtre
Diacre	Diacre	Kermarie Jean
-	-	Catéchiste (ou responsable*) Mapéri Rosalie *

ANNEXE 5

Taux d'équipement des ménages Thio, province Sud et NC en 2009 (ISEE)



ANNEXE 6

Répartition par type d'entreprises de 2002 à 2011 à Thio (ISÉE)

Commune : Thio ; Nombre d'entreprises												
Section	Division	30-juin-11	30-juin-10	30-juin-09	30-juin-08	30-juin-07	30-juin-06	30-juin-05	30-juin-04	30-juin-03	30-juin-02	
Agriculture, chasse, sylviculture	01 Agriculture, chasse, services annexes	105	103	94	89	93	88	85	82	83	84	
	02 Sylviculture, exploitation forestière, services annexes											
	Total	105	103	94	89	93	88	85	82	83	84	
Pêche, aquaculture	05 Pêche, aquaculture	29	29	28	30	25	27	29	28	33	42	
	13 Extraction de minerais métalliques	3	3	2	2	1						
Industries extractives	14 Autres industries extractives											
	Total	3	3	2	2	1	1	1	2		1	
Industries manufacturières	15 Industries alimentaires	3	3	1	1	1	1	1				
	17 Industrie textile											
	18 Industrie de l'habillement et des fourrures	1	3	3	2	2	2	2	2	3	3	
	19 Industrie du cuir et de la chaussure											
	20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois	1										
	21 Industrie du papier et du carton											
	22 Edition, imprimerie, reproduction											
	23 Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires											
	24 Industrie chimique											
	25 Industrie du caoutchouc et des plastiques											
	26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques											
	27 Métallurgie											
	28 Travail des métaux							1	1			
	29 Fabrication de machines et équipements	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
	30 Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique											
	31 Fabrication de machines et appareils électriques											
	32 Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication											
	33 Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie											
	34 Industrie automobile											
	35 Fabrication d'autres matériels de transport											
	36 Fabrication de meubles ; industries diverses							1			1	
	37 Récupération											
	Total	8	8	6	5	5	5	8	5	5	7	
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	40 Production et distribution d'électricité de gaz et de chaleur											
	41 Captage, traitement et distribution d'eau											
	Total											
Construction	45 Construction	29	24	20	21	16	15	18	22	21	22	
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques	50 Commerce et réparation automobile	9	8	9	8	8	9	8	8	8	7	
	51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce											
	52 Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	13	10	9	9	8	8	8	9	10	10	
	Total	22	18	18	17	16	18	16	17	19	17	
Hôtels et restaurants	55 Hôtels et restaurants	10	6	5	7	5	8	6	7	7	7	
	60 Transports terrestres	34	36	37	34	35	35	38	38	37	36	
Transports et communications	61 Transports par eau											
	62 Transports aériens											
	63 Services auxiliaires des transports											
	64 Postes et télécommunications											
	Total	34	36	37	34	35	35	38	38	37	36	
Activités financières	65 Intermédiation financière	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
	66 Assurance											
	67 Auxiliaires financiers et d'assurance											
	Total	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
Immobilier, locations et services aux entreprises	70 Activités immobilières	27	27	27	27	26	25	25	23	23	22	
	71 Location sans opérateur						1	1				
	72 Activités informatiques											
	73 Recherche et développement											
Administration publique	74 Services fournis principalement aux entreprises	15	10	12	9	6	7	7	4	4	4	
	Total	42	37	39	36	32	33	33	27	27	26	
Education	75 Administration publique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Santé et action sociale	80 Education	2	2	3	5	3	13	3	1	1	1	
	85 Santé et action sociale	11	12	12	12	11	11	12	12	11	10	
Services collectifs, sociaux et personnels	90 Assainissement, voirie et gestion des déchets											
	91 Activités associatives	95	91	87	80	78	72	70	67	64	62	
	92 Activités récréatives, culturelles et sportives	31	31	30	30	29	30	29	28	28	29	
	93 Services personnels	1	1									
Activités extra-territoriales	Total	126	123	118	110	107	102	99	95	92	91	
	99 Activités extra-territoriales											
Total		429	409	390	376	357	363	355	342	344	351	

Source : ISEE / RIDET

ANNEXE 7

Données agricoles de la commune de Thio (source : DAVAR-ISEE,2002 et 2012)



UTILISATION DU SOL

	Ha	Exploitations
Céréales	0	0
Légumes frais	1	14
Légumes de plein champ	1	7
Tubercules tropicaux	21	128
dont : igname	9	127
taro	3	92
manioc	5	124
patate douce	2	63
Cultures fruitières de plein champ ou semi-permanentes	14	127
dont : ananas	2	53
banane dessert	11	123
banane poingo	2	69
melon et pastèque	0	0
Cultures fruitières permanentes, vergers	25	62
dont : arbres isolés	17	56
dont : vergers composés de	8	9
avocat	0	0
citron et lime	0	0
litchi	1	1
mandarine	4	8
mangue	0	0
orange	2	5
pamplemousse et pomélo	1	1
pêche	0	0
Café	2	1
Fourrages	0	0
Superficie toujours en herbe (sTH)	1 297	10
dont : pâturage amélioré	84	3
pâturage entretenu	528	5
pâturage peu productif	685	7
Jardins familiaux et cultures associées	5	46
Autres cultures	2	22
Jachères et autres terres arables	9	25
Total superficie agricole utilisée	1 374	137

CHEPTEL

	Têtes	Exploitations
Bovins	884	9
dont : taureau	23	7
vache allaitante	476	8
autre bovin	385	9
Porcins	149	60
dont : truie	70	43
Ovins	0	0
Céprins	159	4
Equins	137	20
Cervidés	2	1
Volatiles	969	36
Lapins	6	1
Ruches (sauv.)	11	2

POPULATION AGRICOLE

	Nbre	%
Population totale (estimée au 1 ^{er} janvier 2003)	2 900	
Population agricole familiale	635	21,3
dont : chef d'exploitation et coexploitant	154	5,2
autre membre	481	16,1
	Nbre	UTA
Actifs familiaux	385	115
Salariés permanents non familiaux	0	0
dont : salarié travaillant à temps complet	0	0
Main d'œuvre saisonnière occasionnelle et entraide	2	0,4
Total	387	115

GÉNÉRALITÉS

	Ha	%
Superficie totale	99 760	
dont : superficie agricole totale	2 481	2,5
superficie agricole utilisée (SAU)	1 374	1,4
superficie agricole entretenue (SAE)	680	0,7
	Nbre	%
Exploitations agricoles	137	100,0
sur terres coutumières uniquement	105	76,6
sur terres privées uniquement	3	2,2
sur terres domaniales uniquement	1	0,7
sur foncier mixte	28	20,4
Exploitations dites marchandes	12	8,8
Exploitations dites professionnelles	18	13,1
Exploitations marchandes et professionnelles	6	4,4
Exploitations ni marchandes ni professionnelles	113	82,5

ÉQUIPEMENT & MÉTIERIEL AGRICOLE

	Nbre	Exploitations
Tracteurs	12	12
dont : 2 roues motrices	4	4
4 roues motrices	8	8
dont : supérieur à 50 cv (2 et 4 roues motrices)	6	6
Engins à chenille	2	3
Motoculteurs équipés	6	6
Travail et entretien du sol	23	11
Semis, plantation	2	2
Épandage, traitements sanitaires	2	2
Entretien, débroussaillage	58	38
Récolte	0	0
Production d'eau	18	19
Matériel d'irrigation	2	2
Divers	7	6
Installations pour élevages bovins et cervidés	26	9
dont : stock yard et deer yard	11	9
installations de débâcle	10	8
Surface irrigable (ha)	144	67

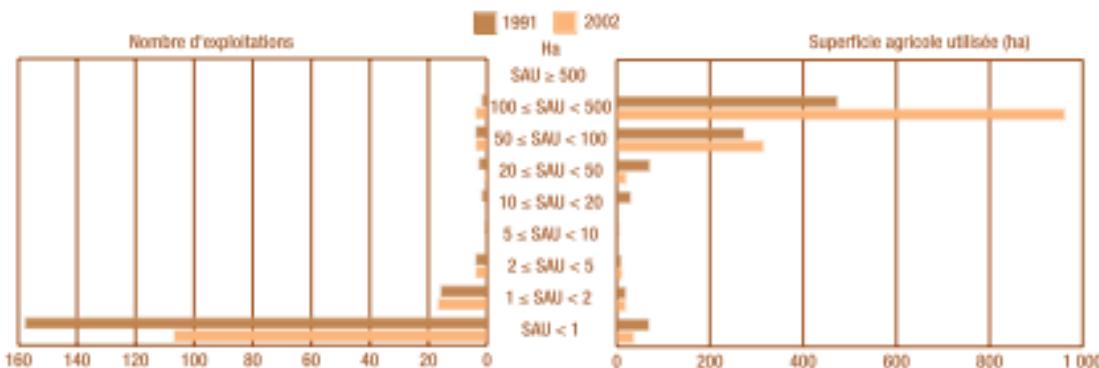
CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

	Nbre	%
Faire valeur direct et assimilé	132	96,4
Faire valeur indirect (location)	23	16,8
Faire valeur direct et assimilé (sauf)	1 988	80,1
Faire valeur indirect (location) (sauf)	493	19,9
Exploitants pour son propre compte	131	95,6
Groupements (GIE, GDPL, groupement de fait ...)	3	2,2
Sociétés civiles (SCEA ...)	2	1,5
Autres	1	0,7
Encadrement/endettement		
exploitations suivies techniquement	41	29,9
exploitations tenant une comptabilité	14	10,2
exploitations remboursant des prêts	9	6,6
Commercialisation		
aucune vente	49	35,8
moins de la moitié de l'une des productions	16	11,7
au moins la moitié de l'une des productions	45	32,9
la totalité de l'une des productions	27	19,7
Exploitations commercialisant des produits végétaux	134	97,8
Exploitations commercialisant des produits animaux	90	65,7
Pratique des dons et échanges	31	22,6
Autoconsommation seulement	39	28,5
Exploitations ayant une activité touristique	24	17,5
Exploitations pratiquant la pêche, la chasse ou la cueillette	119	86,9
Équipement du siège en eau	116	84,7
sur réseau public	50	36,5
sur réseau privé	66	48,2
Équipement du siège en électricité	63	46,0
sur réseau public	47	34,3
sur réseau privé	16	11,7

CARACTÉRISTIQUES MOYENNES D'UNE EXPLOITATION

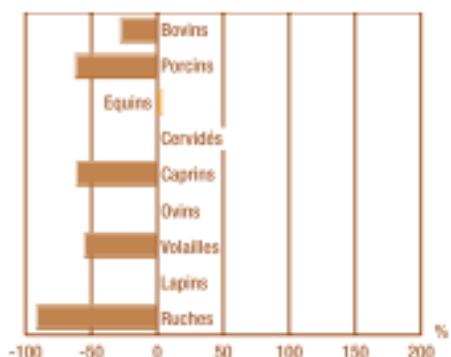
Superficie agricole utilisée (ha)		10,0
Superficie agricole entretenue (ha)		5,0
Superficie toujours en herbe (ha)		9,5
Production végétale (hors STH et fourrages) (ha)		0,5
Bovins (nbre par élevage)		98
Charge en bovins (UTA/ha)		0,47
Porcins (nbre par élevage)		2
Puissance moyenne des tracteurs (cv)		50,5
Nombre de tracteurs pour 100 ha de surface travaillée		1,78
Age moyen de la population agricole familiale		27,7
Age moyen du chef d'exploitation et coexploitant		47,9
Nombre d'UTA moyen par exploitation		0,84

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS ET DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE (SAU)

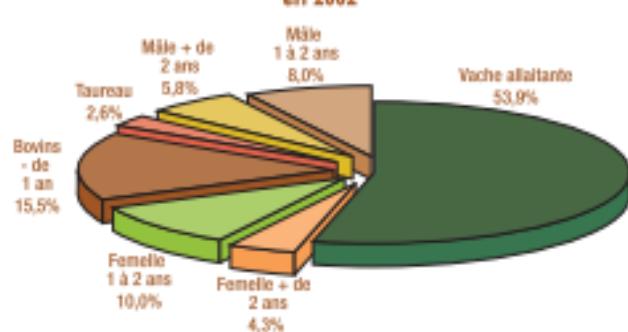


ÉLEVAGE

Évolution des effectifs des cheptels entre 1991 et 2002

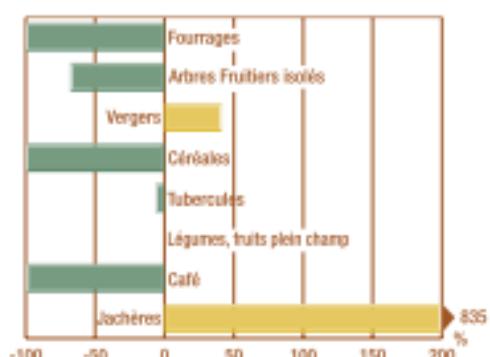


Structure du cheptel bovin en 2002

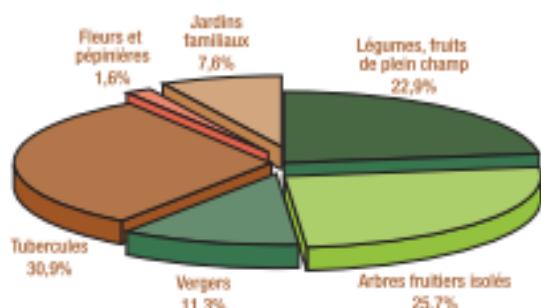


CULTURES

Évolution de la superficie des principales cultures entre 1991 et 2002



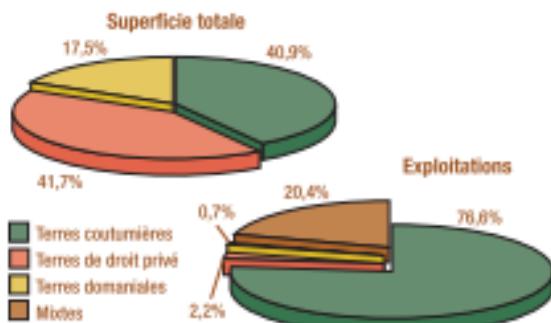
Répartition des productions végétales* en 2002 (4,9% de la SAU)



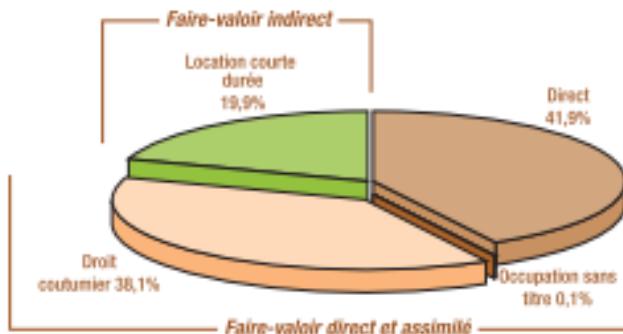
* SAU hors pâturages (99,9%), fourrages et jachères (0,1%)

STATUT FONCIER ET MODE DE FAIRE-VALOIR

Répartition des statuts fonciers des exploitations et de la superficie totale en 2002

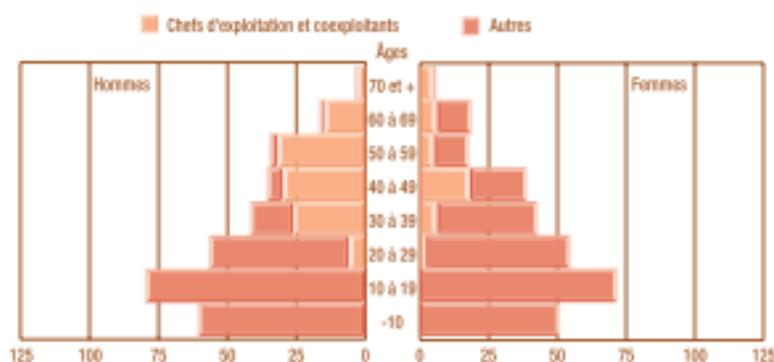


Répartition des modes de faire-valoir sur la superficie totale des exploitations en 2002

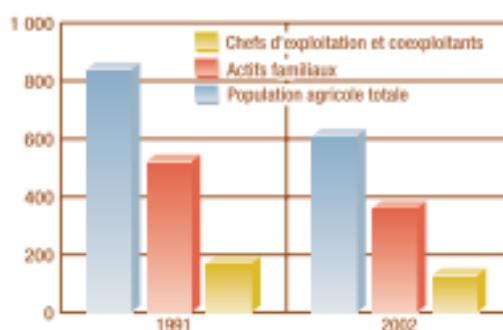


POPULATION AGRICOLE FAMILIALE

Pyramide des âges de la population agricole familiale en 2002

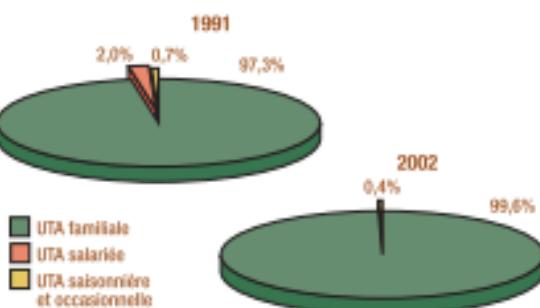


Évolution de la population agricole familiale de 1991 à 2002

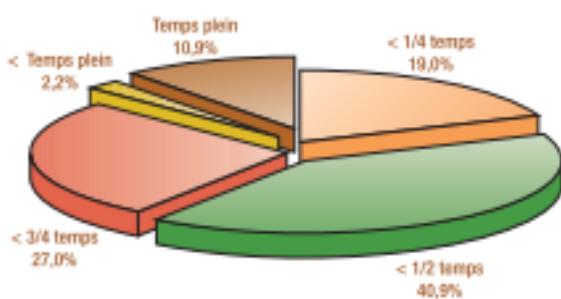


ACTIVITÉ AGRICOLE ET DÉBOUCHÉS DES PRODUITS

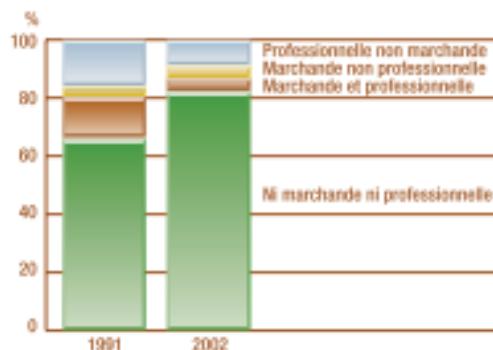
Répartition des unités de travail UTA de 1991 à 2002



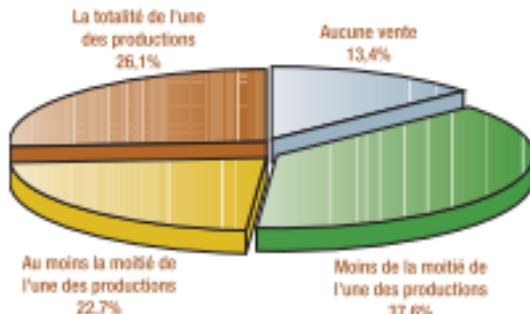
Activité agricole du chef d'exploitation en 2002



Orientation socio-économique



Débouchés des produits agricoles en 2002



CHIFFRES CLÉS PAR ZONES INFRACOMMUNALES

	1 Ouroué	2 St Philipo, Kouaré	3 St Gabriel	4 Gd Borendy, Port Bouquet	5 Petit Borendy
Les exploitations agricoles					
Exploitations agricoles (nb)	14	95	11	13	4
Superficie totale (ha)	8 600	34 000	17 000	29 160	11 000
S.A. Utilisée (ha)	324	841	204	4	2
S.A. Entretenuée (ha)	247	424	4	3	2
Cultures (ha)					
Superficie toujours en herbe (sm)	309	788	200	0	0
Vergers et arbres fruitiers isolés	6	17	2	0	0
dont vergers	1	6	1	0	0
Tubercules tropicaux	2	16	1	1	1
Légumes et fruits de plein champ	3	11	0	1	0
dont légumes frais	0	0	0	0	0
La population					
Population agricole familiale (nb)	50	471	53	52	9
Le cheptel (nbre de têtes)					
Bovins	278	543	63	0	0
Porcins (nbre porcins)	10	96	19	23	1
Cervidés	2	0	0	0	0
Volailles	220	661	35	43	10
Foncier (ha)					
Terres coutumières	266	515	210	11	12
Terres de droit privé	191	844	0	0	0